

LE COURRIER

LAVAUX | ORON | JORAT

Nous achetons les bijoux en or,
montres et argenterie

Tél 021 981 2001

1^{er} au niveau prix et sérieux
lors des tests à la RTS

Atelier Yves Rochat

Résultats sur www.bijouxor.ch



JOURNAL DU DISTRICT | N° 23 | JEUDI 11 JUIN 2026 | 76^E ANNÉE N° 35727 | CHF 2.50 | JGA 1610 ORON-LA-VILLE | le-courrier.ch | Code 70062

Petite enfance

Crèches privées : seules face au vide ?



13

© Thomas Cramatte

par Thomas Cramatte

Editorial

Arvid Ellefssplatt
Rédacteur en chef



Scrutin perpétuel

Nous n'avons pas encore exprimé nos opinions ni sur une limitation de la population dans nos 42'000 km², pas plus que sur celui du rôle du service civil, son renforcement où son inutilité, que déjà l'on voit poindre les débats sur les votations de septembre.

Cela ne réjouit pas. Si l'on en juge par les campagnes sans fins de nos voisins directs ou par les élections de mi-mandat du jadis plus puissant pays du monde, il est à croire que gouverner une nation est devenu inutile, que les petits sous ministres et autres fonctionnaires se chargent très bien des affaires courantes et que les élections ne sont que des occasions d'assister à un match de catch pour savoir qui sera au final le porteur de l'étendard national.

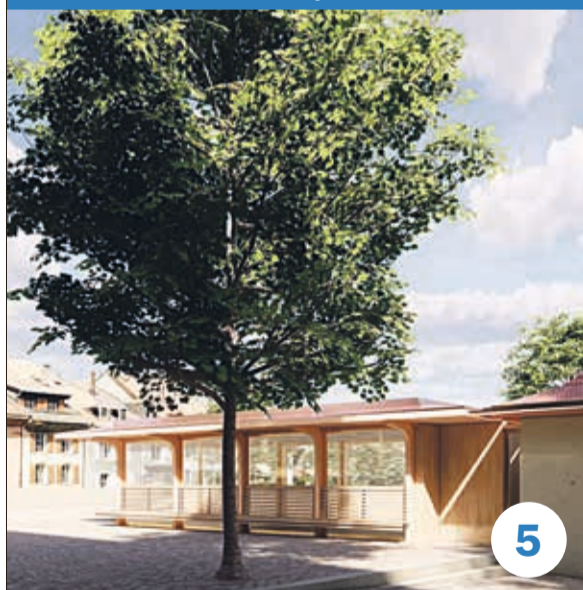
Des campagnes perpétuelles qui distraient l'attention des affaires courantes, l'une chassant l'autre sans jamais que l'aboutissement soit couronné ou exécuté. La 13^e rente AVS n'est pas encore servie que la population de bientôt 10 millions! se questionne déjà sur la sauvegarde de sa neutralité... quelques conséquences sur nos bilatérales sont à craindre.

Et pendant ce temps, à Berne, les débats font rage autour du retour du nucléaire...

Certes l'importance d'une énergie propre et durable est maintenant bien inscrite dans nos consciences, ce qui nous fait observer d'un mauvais œil la fée électrique lorsque sa production est sale, mais les besoins domestiques et quotidiens nous donnent à nouveau une vision court termiste.

Alors que la Gen Z blâme la génération précédente de l'état du monde qu'elle doit reprendre en main, la relance du nucléaire apparaîtrait soudainement comme la panacée. C'est oublier, voire s'opposer aux batailles menées pendant des décennies qui ont mené à son abandon. C'est aussi, et de nouveau, penser un besoin dans son immédiateté viscérale sans envisager une seconde les conséquences de l'ensemble du projet. Va-t-on encore poursuivre cette même rengaine d'« après moi le déluge » ?

Pully



5

Villa romaine
Crédit d'étude accepté

par Thomas Cramatte

Oron



24

Célébration
des 11 comme 1

par David Wägli

Votations du 14 juin

3

Les sujets du scrutin en vidéo

La petite histoire des mots

5

La chronique de Georges Pop
Découvrez l'histoire du mot « été »

Lutry

7

Collège de la Combe:
exposition didactique dès le 16 juin

Bol d'Or du Léman 2026

21

Scénario Imprévisible entre exploits
sportifs, choix stratégiques et procédures

Publicité

Publicité

📍 Votre partenaire de confiance
près de chez vous

Envie de changer d'horizon ?

Et si je vous aidais à

RÉALISER VOTRE RÊVE ?

DELESSERT
IMMOBILIER

ÉVALUATION GRATUITE
ET PERSONNALISÉE

Flodie Delessert +41 78 909 99 11

Belmont-sur-Lausanne - Bourg-en-Lavaux - Chexbres - Forel (Lavaux) - Jorat-Mézières - Lutry - Maraçon
Montpreveyres - Oron - Paudex - Puidoux - Pully - Rivaz - Saint-Saphorin (Lavaux) - Savigny - Servion



Votations fédérales et cantonales

Les citoyens sont appelés aux urnes

le dimanche 14 juin 2026

Matériel de vote et calendrier

Pour les votations fédérales du 14 juin, les électeurs vaudois ont reçu leur matériel de vote à mi-mai.

L'électrice ou l'électeur qui ne reçoit pas tout ou partie de son matériel de vote est prié(e) de s'adresser au Greffe municipal de sa commune avant le vendredi précédent le jour du scrutin à 12h (clôture du rôle des électeurs).

Votations fédérales

- 1 Initiative populaire
« Pas de Suisse à 10 millions!
(initiative pour la durabilité) »
- 2 Modification de la loi fédérale
sur le service civil

Votations cantonales

- 1 Initiative populaire constitutionnelle
« Pour le droit de vivre dignement de son travail - pour un salaire minimum cantonal »
- 2 Initiative populaire législative
« Pour le droit de vivre dignement de son travail - pour un salaire minimum cantonal »
- 3 Contre-projet législatif
« Loi sur le salaire minimum »

Ouverture des bureaux de vote dans notre district



Belmont-sur-Lausanne

Route d'Arnier 2

Bureau de vote:
Administration communale

Heures d'ouverture:
Dimanche de 10h à 11h



Bourg-en-Lavaux

A Cully, route de Lausanne 2

Bureau de vote:
Administration communale,
route de Lausanne 2

Heures d'ouverture:
Dimanche de 10h à 11h



Chexbres

Rue du Bourg 22

Bureau de vote:
Bâtiment du Cœur d'Or

Heures d'ouverture:
Dimanche de 10h à 11h



Forel (Lavaux)

Route de Vevey 1

Bureau de vote:
Maison de Commune,
Salle Rossignol

Heures d'ouverture:
Dimanche de 10h à 11h

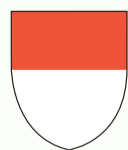


Jorat-Mézières

A Carrouge, route du Village 35

Bureau de vote:
Administration communale

Heures d'ouverture:
Dimanche de 10h à 11h



Lutry

Le Château

Bureau de vote:
Château de Lutry

Heures d'ouverture:
Dimanche de 10h à 11h



Maraçon

Route du Village 11

Bureau de vote:
Salle de la municipalité

Heures d'ouverture:
Dimanche de 10h à 11h



Montpreveyres

Rue du Village 10

Bureau de vote:
Administration communale - sous l'arcade

Heures d'ouverture:
Dimanche de 10h à 11h



Oron

Palézieux-Village, Grand-Rue 6

Bureau de vote:
Maison de commune (rez)

Heures d'ouverture:
Dimanche de 10h à 11h



Paudex

Route de la Bordinette 5

Bureau de vote:
Bâtiment communal

Heures d'ouverture:
Dimanche de 10h à 11h



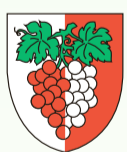
Puidoux

Bureaux de vote:

Maison de Commune
Route du Village 38

Auberge de la Crochettaz
Route de la Corniche 16a

Heures d'ouverture:
Dimanche de 10h à 11h



Pully

Rue de la Poste 1

Bureau de vote:
Maison Pulliérane

Heures d'ouverture:
Dimanche de 9h30 à 11h



Rivaz

Bureau de vote:
Maison de commune

Heures d'ouverture:
Dimanche de 10h à 11h



Saint-Saphorin (Lavaux)

Chemin de l'Ancien Collège 6

Bureau de vote:
Bâtiment communal

Heures d'ouverture:
Dimanche de 10h à 11h



Savigny

Route de Mollie-Margot 4

Bureau de vote:
Maison de commune

Heures d'ouverture:
Dimanche de 10h à 11h



Servion

Chemin du Clos-Joli 2

Bureau de vote:
Maison de commune

Heures d'ouverture:
Dimanche de 10h à 11h



Attention

Pour tous les bureaux de vote
les enveloppes déposées dans
les boîtes aux lettres après 11h
ne seront pas prises en compte

Pour tout comprendre...

Les enjeux des votations fédérales
et cantonales expliqués en 3 minutes

Vidéo [sur le site : www.vd.ch](http://www.vd.ch)

Ces informations vous sont
offertes par votre hebdomadaire

ch ek

Votation du 14 juin

Initiative « Pas de Suisse à 10 millions ! » : un choix déterminant pour l'avenir du pays



Olivier Joy

Le 14 juin prochain, les citoyens suisses seront appelés à se prononcer sur l'initiative populaire « Une Suisse à 10 millions ». Derrière ce seuil symbolique se cache un débat de fond sur le modèle de développement que la Suisse souhaite adopter dans les décennies à venir.

Les partisans de l'initiative estiment que la croissance démographique actuelle exerce une pression croissante sur le logement, les transports, les infrastructures publiques et l'environnement. Selon eux, limiter la population permettrait de mieux préserver les ressources du territoire, de maîtriser l'urbanisation et de maintenir une qualité de vie élevée.

Les opposants, en revanche, mettent en avant les conséquences économiques potentielles d'une telle mesure. L'économie suisse dépend fortement de la main-d'œuvre étrangère pour répondre aux besoins de nombreux secteurs. Les hôpitaux, les établissements de soins, la construction, l'informatique, la recherche ou encore les entreprises multinationales recrutent régulièrement à l'étranger afin de combler des pénuries de personnel qualifié.

Une limitation plus stricte de l'immigration pourrait accentuer ces difficultés de recrutement et entraîner une hausse du coût de la main-d'œuvre. À terme, certaines entreprises pourraient voir leur compétitivité diminuer, tandis que plusieurs secteurs essentiels risqueraient de manquer des ressources humaines nécessaires à leur fonctionnement.

Le débat soulève également la question du vieillissement démographique. Comme de nom-

breux pays européens, la Suisse compte une proportion croissante de personnes retraitées. Or, le financement de l'AVS repose largement sur les cotisations des personnes actives. Pour certains experts, une diminution de la croissance de la population active pourrait rendre plus complexe l'équilibre financier du système social à long terme.

Le scrutin du 14 juin dépasse ainsi la seule question du nombre d'habitants. Il invite les électeurs à réfléchir à l'équilibre entre préservation de la qualité de vie, besoins économiques, financement des assurances sociales et attractivité de la Suisse. Un choix de société dont les effets pourraient se faire sentir pendant plusieurs générations.

Wesley Aza

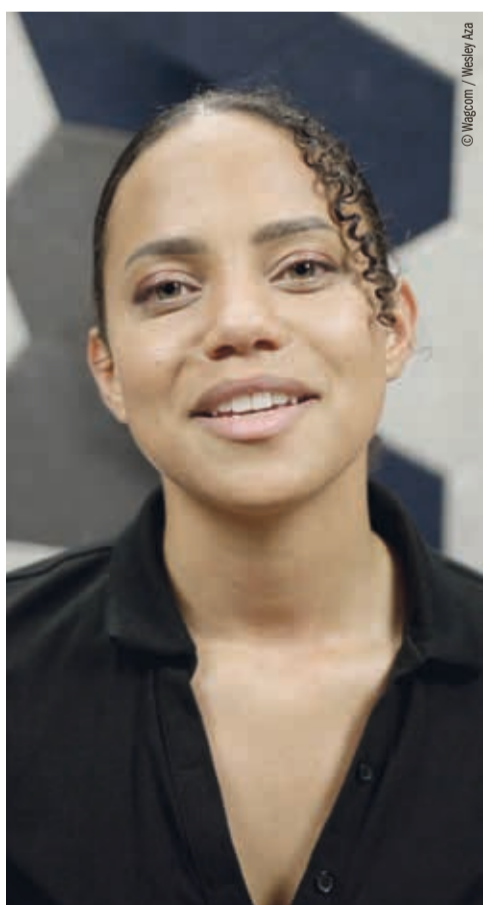


Antish

ch ek

Votation du 14 juin

Le service civil au cœur d'un débat de société



Asaliah

Modification de la loi fédérale sur le service civil

Le 14 juin prochain, les citoyens suisses seront appelés à se prononcer sur une initiative concernant le service civil. Le texte relance une discussion de fond sur l'engagement citoyen, le rôle de l'armée et la place des obligations civiques dans une société en constante évolution.

Une volonté de renforcer l'engagement collectif

L'initiative propose de réformer le système actuel du service civil afin de renforcer son rôle dans la

société. Ses partisans estiment qu'un tel changement permettrait de mieux répondre aux besoins croissants de certains secteurs publics, notamment la santé, l'accompagnement des personnes âgées, la protection civile ou encore les services communautaires.

Selon eux, le service civil constitue un outil essentiel de cohésion sociale, permettant d'impliquer davantage les jeunes générations dans des missions d'intérêt général.

Des critiques liées à la contrainte et à l'organisation

Les opposants à l'initiative mettent en avant les contraintes qu'une telle réforme pourrait engendrer. Ils soulignent notamment le risque de perturber les parcours de formation et d'entrée dans la vie professionnelle des jeunes adultes.

Des interrogations concernent également la capacité d'organisation d'un système élargi, ainsi que les coûts supplémentaires que cela

pourrait impliquer pour les institutions concernées.

Armée et service civil : un équilibre en question

La question de la relation entre service civil et armée occupe également une place centrale dans le débat. Une dynamisation de l'armée serait-elle envisageable dans ce contexte? Le sujet suscite des réactions contrastées.

Certains jeunes expriment des inquiétudes face à une éventuelle obligation militaire renforcée, évoquant la peur de ne pas être à la hauteur ou l'incertitude quant à leur capacité à s'adapter à un environnement militaire. D'autres s'interrogent sur la pertinence du système actuel et sur les alternatives possibles en cas d'inadéquation avec les profils individuels.

D'autres voix appellent plutôt à une reconnaissance équitable des deux formes d'engagement, sans hiérarchie entre service civil et service militaire, mais avec une logique de complémentarité au service de la société.

Un débat plus large sur l'obligation civique

Au-delà des aspects organisationnels, cette votation soulève une question fondamentale: quelle place doit occuper l'obligation civique dans la Suisse contemporaine? Entre engagement volontaire, devoir collectif et liberté individuelle, les positions divergent fortement.

Un scrutin aux enjeux durables

Le vote du 14 juin apparaît ainsi comme un moment clé du débat public. Au-delà du système du service civil, c'est la vision même de l'engagement citoyen et de la responsabilité collective qui est en jeu.

Les électeurs devront choisir entre un renforcement des obligations civiques ou une approche plus souple fondée sur la liberté individuelle et la diversité des formes d'engagement.

Wesley Aza





AVIS D'ENQUÊTE CHEXBRES

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

Mise à l'enquête complémentaire (C)

Référence communale : Enq. n° 9 / 2026

Nature des travaux : Transformation. Remplacement d'une PAC géothermie par une PAC air-eau (demande complémentaire avec CAMAC 237612 (P))

Situation : Chemin du Monteiller 17

N° de la parcelle : 1480

N° ECA : 320

N° CAMAC : 249059

Coordonnées géo. : 2'549'763 / 1'147'414

Propriétaires, promettants, DDPs : Françoise Beuchat, Alain Beuchat

Auteur des plans : Martial Viret, Viret Architectes SA

Note de recensement architectural : 2

Particularité : L'avis d'enquête ci-dessus se réfère à un ancien dossier :
N° FAO: P-142-19-1-2025-ME
N° CAMAC : 237612

Compétences : Municipale Etat

Le dossier est consultable sur notre site internet et déposé au bureau technique de la commune
du 13 juin au 12 juillet 2026

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE CHEXBRES

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

Demande de permis de construire (P)

Référence communale : Enq. n° 11 / 2026

Nature des travaux : Agrandissement. Transformations intérieures des bâtiments ECA n°766a et 300, comprenant l'agrandissement du sous-sol avec création d'une piscine intérieure. Aménagements extérieurs incluant la création d'un abri vélo et d'un couvert pour véhicules. Installation d'une pompe à chaleur avec six sondes géothermiques

Situation : Route de Chardonne 18

N° de la parcelle : 542

N° ECA : 766a

N° CAMAC : 249643

Coordonnées géo. : 2'549'860 / 1'147'870

Propriétaire, promettant, DDPs : Francis Xavier Hester

Auteur des plans : Aldo L'Arco, Larco Architectures Sàrl

Compétences : Municipale Etat

Le dossier est consultable sur notre site internet et déposé au bureau technique de la commune
du 13 juin au 12 juillet 2026

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE BOURG-EN-LAVAU

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux : Adjonction

Description de l'ouvrage : Aménagements saisonniers démontables pour buvette estivale, comprenant un container type porta-cabine, un couvert et une zone technique, sans fondations lourdes et destinés à une utilisation temporaire. Les installations sont démontables et sans caractère pérenne

Situation : Route de Moratel 8, 1096 Cully

N° des parcelles : 190 10105

N° CAMAC : 248836

Référence communale : 26.644

Coordonnées géo. : 2'546'325 / 1'148'890

Propriétaire : Commune de Bourg-en-Lavaux

Auteur des plans : Julien Comte, Mosini et Caviezel SA

Demande de dérogation : Dérogation à l'art. 41c OEaux : Constructions à l'intérieur de l'ERE

Compétences : Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 10 juin au 9 juillet 2026

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE CHEXBRES

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

Mise à l'enquête complémentaire (C)

Référence communale : Enq. n° 10 / 2026

Nature des travaux : Transformations extérieures pour l'assainissement énergétique de la toiture du bâtiment ECA n°320 (demande complémentaire avec CAMAC 237612 (P))

Situation : Chemin du Monteiller 17

N° de la parcelle : 1480

N° ECA : 320

N° CAMAC : 249668

Coordonnées géo. : 2'549'763 / 1'147'414

Propriétaires, promettants, DDPs : Françoise Beuchat, Alain Beuchat

Auteur des plans : Martial Viret, Viret Architectes SA

Note de recensement architectural : 2

Demande de dérogation : Art. 41a OEaux (ERE-bâtiment existant)

Particularité : L'avis d'enquête ci-dessus se réfère à un ancien dossier :
N° FAO: P-142-19-1-2025-ME
N° CAMAC : 237612

Compétences : Municipale Etat

Le dossier est consultable sur notre site internet et déposé au bureau technique de la commune
du 13 juin au 12 juillet 2026

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE BOURG-EN-LAVAU

La Municipalité de Bourg-en-Lavaux, conformément aux dispositions légales, soumet à l'enquête publique **du 10 juin au 9 juillet 2026 inclus :**

le Plan des limites des constructions (PLC)

Le rapport explicatif selon l'art. 47 OAT et ses annexes, ainsi que le rapport d'examen préalable des services cantonaux sont disponibles pour consultation.

L'ensemble de ces documents est consultable à l'accueil de l'administration communale durant les heures d'ouverture, ainsi que sur le site internet de la commune www.b-e-l.ch.

Durant cette période, les observations ou oppositions éventuelles doivent être adressées par lettre recommandée au greffe municipal, route de Lausanne 2, 1096 Cully ou peuvent être déposées à nos guichets durant le délai d'enquête.

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE BOURG-EN-LAVAU

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux : Adjonction

Description de l'ouvrage : Installation photovoltaïque composée de panneaux solaires d'une surface totale d'environ 16.27 m², fixés sur une structure métallique contre un mur de soutènement existant. Aucune modification structurelle du mur ni du terrain

Situation : Rte des Monts-de-Lavaux 2, 1091 Aran

N° de la parcelle : 10001

N° CAMAC : 248755

Référence communale : 26.645

Coordonnées géo. : 2'544'381 / 1'150'464

Propriétaire : Farshine et Wais Aziz

Auteur des plans : Amram Chlomo Homeperformance SA

Compétences : Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 10 juin au 9 juillet 2026

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE FOREL (LAVAU)

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux : Transformations. Mise en conformité de la parcelle 551 et construction d'une pergola

Situation : Chemin de la Tour de Gourze 3

N° de parcelle : 551

N° CAMAC : 249664

N° ECA : 147 726

Référence communale : 1016/2026

Coordonnées géo. : 2'548'680 / 1'152'850

Propriétaire : Jérôme Bovet

Auteur des plans : Pierre-Alexandre Monod, Monod Architecte

Compétences : Municipale Etat

Particularité : L'ouvrage est situé hors des zones à bâtir

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 13 juin au 12 juillet 2026

La Municipalité

Avis d'enquête
Oron



La Municipalité d'Oron, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

Mise à l'enquête complémentaire (C)

Objet : Construction nouvelle

Description de l'ouvrage : Réalisation d'une canalisation EC avec exutoire dans La Broye, pour le centre commercial Lidl

Situation : Route de Lausanne 2b
1610 Châtillens

N° de la parcelle : 3033
N° ECA : En attente
N° CAMAC : 250413
Réf. communale : 42.05.2178

Coordonnées géographiques : 2.552.360 / 1.157.980

Propriétaires : Ludovic Labastrou, Lidl Schweiz AG

Auteur des plans : Nathanaël Pons
La Ligne, Atelier d'architecture Sàrl

Particularités : L'avis d'enquête se réfère à un ancien dossier :
No FAO : P-294-96-1-2022-ME
No CAMAC : 213048

Compétences : Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 13 juin au 12 juillet 2026 au BTO à Oron-la-Ville

La Municipalité



bto@oron.ch
www.oron.ch



ferblanterie - couverture et entretien de toitures

Chemin du Moulin 1 | CP 63 | 1095 Lutry
Tél. 021 791 34 93 | www.jpceppi.ch
jp.ceppi@vtxnet.ch | lionel@ceppi-sa.ch

Pully

1,55 million pour étudier la rénovation de la Villa romaine

Le Conseil communal de Pully a accepté par 52 voix contre 27, le crédit d'études nécessaire au lancement du projet d'assainissement et de transformation de la Villa romaine. Ce vote marque une étape décisive pour un site dont la dégradation préoccupe les autorités depuis plus de dix ans.

« Il s'agit d'un sacré soulagement pour la Municipalité d'avoir été suivie par le Conseil communal, qui donne un élan au projet », se réjouit Lucas Girardet, municipal en charge du dossier. Le crédit se compose de 1,5 million destinés aux études techniques et architecturales et de 50'000 francs alloués à la création d'une fondation de droit privé chargée de lever des fonds auprès de partenaires publics et privés.

L'objectif de cette dernière est de solliciter des subsides auprès de la Confédération, du canton de Vaud, de la Loterie Romande et de fondations privées, avec un potentiel de levée de fonds estimé entre 5,8 et 6,8 millions de francs. Le préavis totalise ainsi 1'550'000 francs. D'ici début 2028, la Municipalité souhaite présenter un crédit de construction pour un investissement estimé entre 10 et 12 millions de francs, dont une partie sera couverte par les financements externes levés par la fondation.

Des vestiges en péril depuis dix ans

Le site, classé monument historique par le canton de Vaud et inscrit à l'inventaire

fédéral des biens culturels d'importance nationale, souffre depuis plus d'une décennie de problèmes structurels graves. Selon le préavis, les vestiges souffrent d'infiltrations d'eau, de remontées capillaires, d'humidité et de moisissures menaçant notamment les fresques antiques, dont la célèbre fresque à l'aurige, longue de plus de 15 mètres et connue comme la plus grande fresque romaine de Suisse. Une première intervention d'urgence menée en 2013 s'est révélée insuffisante, et la Confédération comme le canton ont rappelé à plusieurs reprises à la ville de Pully ses obligations légales en matière de conservation.

Un nouveau bâtiment sur la place d'Obernal

A côté du Prieuré, le projet retenu prévoit la construction d'un nouveau bâtiment comprenant un espace d'accueil avec billetterie et librairie, des salles de médiation et d'exposition, ainsi qu'un jardin thématique d'inspiration romaine ouvert en tout temps au public. Les vestiges seront protégés dans un environnement hermétique à climat contrôlé, et un système de drainage entièrement revu



La future place d'Obernal avec le nouveau bâtiment, le parking et le Prieuré

mettra fin aux remontées d'eau sous les fondations. L'accès aux personnes à mobilité réduite (PMR) sera assuré par un ascenseur intégré au bâtiment existant. « Une fermeture du musée de l'ordre de 18 mois est toute-fois à prévoir », précise Lucas Girardet.

Un agrandissement et des améliorations qui répondent à une nécessité, car la fréquentation du site a été multipliée par quinze depuis la mise en place d'une programmation culturelle en 2014, passant d'environ

500 visiteurs annuels à plus de 7500 en moyenne sur la période 2021-2025, avec 161 activités de médiation organisées l'année dernière. Actuellement, les activités sont dispersées entre les vestiges et un local situé de l'autre côté de l'avenue Samson-Reymondin, obligeant les groupes scolaires à traverser la route lors des visites. Le nouveau bâtiment permettra de tout regrouper sous un même toit.

Thomas Cramatte

La petite histoire des mots

La chronique de Georges Pop

Été

En dépit des apparences, l'été météorologique a bel et bien commencé le 1^{er} juin et se poursuivra jusqu'au 31 août. L'été météorologique se distingue de l'été astronomique qui dépend de la position de la Terre autour du Soleil et débute au moment du solstice d'été, vers le 20 ou 21 juin. Ce découpage permet aux météorologues de comparer plus efficacement les saisons d'une année à l'autre, afin de tenir leurs statistiques.

Dans les régions tempérées, le mot «été» désigne la saison entre le printemps et l'automne caractérisée par des températures élevées, un ensoleillement maximal, des journées plus longues, ainsi que de violents orages et des vagues de chaleur. Ce terme est apparu en vieux français, aux alentours de l'an 1100, sous la forme «ested» puis «estet». Il est issu du latin classique «aestatem» qui désigne «le temps de la chaleur».

Le substantif «estet» figure, par exemple, dans la Chanson de Roland, ce poème épique de la fin du XI^e siècle qui raconte la longue guerre de l'empereur Charlemagne contre les Sarrasins en Espagne. Il évoque, notamment, la trahison du Franc Ganelon qui entraîna la mort héroïque de Roland, le neveu du

souverain carolingien tombé dans une embuscade au col de Roncevaux, dans les Pyrénées. A l'époque, le «t» final se prononçait.

Un siècle plus tard, comme l'attestent les écrits en langue anglo-normande du

sivement la forme qu'on lui connaît de nos jours. Au XVI^e siècle, «été» avait définitivement remplacé «esté». Il est intéressant de noter au passage que, comme le terme latin dont il est issu, «esté» était à l'origine un mot féminin. Il a progressivement pris le genre masculin, par harmonisation avec celui des trois autres saisons.

Le «s» disparu de «esté» n'est cependant pas mort. Il survit de nos jours dans l'adjectif «estival» (qui se rapporte à l'été), les substantifs «estivant» (personne qui passe l'été dans un lieu de villégiature) et «estivage» (action de faire passer l'été aux animaux dans les alpages), ainsi que dans le verbe «estiver» (passer l'été quelque part).

Dialoguiste et scénariste de génie, Michel Audiard fut le maître incontesté de l'argot imagé et de la réplique cinglante. Il a marqué le cinéma français avec des satires sociales et des joutes verbales devenues cultes. A propos de l'été, il a écrit: «L'été: les vieux cons sont à Deauville, les putes à Saint-Tropez et les autres sont en voiture un peu partout».

Georges Pop



Villa romaine

Découverte en 1971

La Villa romaine de Pully, érigée entre le premier et le II^e siècle de notre ère sur la colline du Prieuré, représente le premier site d'habitat connu de l'histoire de la ville. Découvert en 1971 et ouvert au public depuis 1981, ses vestiges comprennent notamment un hémicycle de 4,5 mètres de hauteur et une collection de peintures murales unique en Suisse. Le dossier avait déjà failli aboutir en 2020, avant d'être retiré par la Municipalité en raison d'une situation financière communale jugée trop tendue à l'époque.



Bourg-en-Lavaux

Convocation

Le Conseil communal de Bourg-en-Lavaux se réunira en séance ordinaire le **jeudi 25 juin 2026**, à 19h30, à la Salle du Grand Conseil, Lausanne.

Ordre du jour

1. Appel nominal
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 mars 2026
4. Communications du Bureau du Conseil
5. Dépôt d'initiatives, motions, postulats et interpellations
6. Préavis 05/2026 – Rapport de gestion 2025
7. Préavis 06/2026 – Comptes 2025
8. Préavis 07/2026 – Initiative populaire communale « Deux taxes-déchets simples et équitables » – Proposition de la Municipalité
9. Préavis 08/2026 – Postulat de Gilles Dana « Vers une tarification progressive et solidaire de l'eau potable » – Réponse de la Municipalité
10. Préavis 09/2026 – Demande de crédit pour des travaux d'entretien dans le restaurant Tout un Monde à Grandvaux
11. Préavis 10/2026 – Traitements et indemnités des membres de la Municipalité pour la législature 2026-2031
12. Préavis du Bureau du Conseil communal – Traitements, indemnités et vacations des autorités législatives 2026-2031
13. Préavis 11/2026 - Site de Moratel - Prolongation des DDP 10104 et 10105 en faveur de la Société du Port et des Bains de Moratel à Cully (SPBMC) – Cautionnement d'un prêt pour les travaux de rénovation de la plateforme de restauration – Participation financière à la construction de wc publics
14. Communication 06/2026 - Immeuble place de l'Hôtel-de-Ville 1, Cully: diagnostic et perspectives de mise aux normes
15. Communication 07/2026 - Bilan de législature 2021-2026
16. Développement des initiatives, motions, postulats et interpellations
17. Communications des représentants des associations intercommunales
18. Communications municipales
19. Propositions individuelles

La séance est publique

Le Bureau du Conseil



Forel (Lavaux)

Convocation

Le Conseil communal se réunira en séance ordinaire le **jeudi 18 juin 2026**, à 20h15, à la salle « Cornes de Cerf, Paroisse et Conseil » de la Maison de Commune.

Ordre du jour

1. Appel
2. Courrier
3. Acceptation du procès-verbal de la séance du 5 mars 2026
4. Préavis municipal 2/2026: Rapport de la Municipalité sur la gestion et les comptes de l'exercice 2025
5. Préavis municipal 3/2026: Création d'un fossé permettant la légalisation des sources de la parcelle N° 675 avec demande de crédit
6. Préavis municipal 4/2026: Indemnités et jetons de présence des membres du Conseil communal pour la législature 2026-2031
7. Rapport des délégués à l'ASIJ
8. Rapport de la Commission de gestion
9. Communications de la Municipalité
10. Communications du Bureau
11. Départ de Patrick Aubort, huissier
12. Propositions individuelles
13. Contre-appel

La séance est publique

Le Bureau du Conseil



AVIS D'ENQUÊTE PUIDOUX

La Municipalité de Puidoux met à l'enquête publique du **6 juin au 5 juillet 2026** inclus, les documents suivants :

- Le plan d'affectation communal (PACom) et son règlement ;
- Le plan fixant les limites des constructions ;
- Le plan de constatation de nature forestière.

Le rapport d'aménagement (art. 47 OAT) est également disponible à titre informatif.

Où consulter les documents :

- Site internet officiel de la Commune de Puidoux, rubriques « Officiel » → « Pilier public » → « Enquêtes publiques »
- Auprès du Secrétariat municipal du lundi au vendredi de 8h à 12h ou sur rendez-vous.

Opposition / observation – Démarches :

- Les observations peuvent être inscrites sur la feuille d'enquête
- Les oppositions motivées sont à envoyer par courrier recommandé à la Municipalité jusqu'à la fin du délai d'enquête.

Séance publique :

Une séance publique relative au PACom aura lieu le **15 juin 2026 à 19h30** à la grande salle de Puidoux-Village (Rte du Village 39).

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE PAUDEX

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux :	Construction nouvelle
Description de l'ouvrage :	Construction de trois nouveaux bâtiments d'habitation Minergie. Deux bâtiments, A et B, situés sur la parcelle 550 et un bâtiment C, sur la parcelle 125. L'ensemble comprenant 42 appartements, dont 7 appartements LUP, et deux parkings souterrains, dont 36 places voitures et 19 motos situés sur la parcelle 550, et 18 places voitures et 9 places motos sur la parcelle 125. 145 places vélos, dont 95 sur la parcelle 550 et 50 sur la parcelle 125. Pose de panneaux photovoltaïques en toiture
Situation :	Chemin de Bochat
N° des parcelles :	550, 125
N° CAMAC :	241668
Référence communale :	829
Coordonnées géo. :	2°54'1'275 / 1°15'1'075
Propriétaire :	Yellow Capital III SA
Auteur des plans :	Daniel Grosso, CCHE Lausanne SA
Particularité :	Le projet implique l'abattage d'arbre ou de haie
Compétences :	Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 13 juin au 12 juillet 2026

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE PAUDEX

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux :	Reconstruction après démolition
Description de l'ouvrage :	Construction de 26 logements d'utilité publique (LUP), d'un centre d'accueil temporaire de 12 places (CAT), de commerces (locaux gris), d'un abri de protection civile de 100 places et d'un parking souterrain de 31 places. Le projet s'inscrit dans le plan de quartier Côtes Saint-Maire. Démolition des bâtiments ECA 12 et 175
Situation :	Route du Simplon 23/25
N° des parcelles :	547, 549, 543, 544, 545
N° ECA :	12, 175
N° CAMAC :	250074
Référence communale :	838
Coordonnées géo. :	2°54'1'283 / 1°15'0'895
Propriétaires :	Commune de Paudex, Claude Chappuis Immobilier SA
Auteur des plans :	Nicolas de Courten, Nicolas de Courten Architectes Sàrl EPF FAS SIA
Demande de dérogation :	A l'art. 14 LPrPNP (conservation du patrimoine arboré), en application de l'art 15 LPrPN (impératifs de construction)
Particularités :	Mise à l'enquête du degré de sensibilité au bruit, de degré : 3 Le projet implique un défrichement de 0 m ² . Le projet implique l'abattage d'arbre ou de haie. L'ouvrage est protégé par un plan d'affectation
Compétences :	Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 13 juin au 12 juillet 2026

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE PAUDEX

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux :	Transformations
Description de l'ouvrage :	Suppression de la piscine intérieure et de la toiture à 2 pans, création d'une toiture plate, rénovation du logement
Situation :	Route du Lac 26
N° de la parcelle :	19
N° ECA :	388
N° CAMAC :	246560
Référence communale :	839
Coordonnées géo. :	2°54'1'327 / 1°15'0'625
Propriétaire :	Granval Management Sàrl
Auteur des plans :	Archilab Gabriele M. Rossi SA
Particularité :	Le projet implique une atteinte à un biotope
Compétences :	Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 13 juin au 12 juillet 2026

La Municipalité

Avis d'enquête
Oron



bto@oron.ch
www.oron.ch

La Municipalité d'Oron, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

Demande de permis de construire (P)
Objet : Changement ou nouvelle destination des locaux
Description de l'ouvrage : Réaffectation et transformation du bâtiment existant avec une institution d'accueil collectif de jour préscolaire, aménagement de 10 pl. de stationnement dont 1 PMR, d'une place de jeux, PAC air-eau extérieure et panneaux photovoltaïques
Situation : Chemin de la Chervettaz 5 1610 Châtillens
N° des parcelles : 3115 / 3117 / DP 1201
N° ECA : 2083
N° CAMAC : 247661
Réf. communale : 42.05.2475
Coordonnées géographiques : 2.551.530 / 1.157.360
Propriétaire : Commune d'Oron
Auteur des plans : Ducrest Metzger Architectes Sàrl, Roger Metzger
Demande de dérogation : - Art. 29 RCPEPC (Destination) - Art. 52 al. 1 RCPEPC (Situation des places de stationnement)
Particularité : L'ouvrage est situé hors des zones à bâtir
Compétences : Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du
13 juin au 12 juillet 2026 au BTO à Oron-la-Ville

La Municipalité

La menuiserie Bader à Maraçon

**Savoir-faire
et Travail de qualité**

Rénovations, créations et conseils

Toujours
à votre service



Maîtrise + fédérale
Georges-Éric Bader
Route de la Coudre 15
1613 Maraçon
079 374 38 31
info@menuiseriebader.ch

Rentre dans le cercle



**Deviens
Bénévole !**

Programmation dévoilée !
Plein de surprises pour les 10 ans !

6-8 Août 2026
Carrouge, VD

Toutes les infos sur
www.intothecorn.ch

**garage
des 3 sapins
métraux s.à r.l.**



Réparations toutes marques
Vente voitures neuves et occasions
Pneus service – Station d'essence
Lavage automatique

Pierre-Alain Métraux
Route de la Claie-aux-Moines 5 • 1073 Savigny
Tél. 021 781 11 07 • 3sapins.savigny@bluewin.ch

SOLENERGY
Installations solaires photovoltaïques

15 ANS
D'EXPÉRIENCE

15 ANS À VOTRE SERVICE
POUR UN AVENIR DURABLE

www.solenergy.ch | 021/903.24.45 | 1083 Mézières

Lutry

Le futur collège de la Combe en expo

Pour présenter son futur collège à la veille de sa mise à l'enquête, la commune invite la population à découvrir le projet au Caveau Mafli mardi 16 juin, de 16h à 21h. L'entrée est libre.

Les plans architecturaux, les coupes de bâtiments et les aménagements extérieurs du projet seront consultables par tout un chacun. Pour les Lutryens qui suivent ce dossier depuis plusieurs années, c'est la première fois que le projet d'ouvrage définitif, tel qu'il sera soumis aux autorités cantonales, peut être examiné en détail. Au sujet des informations générales, le futur collège prendra place sur le site de La Combe, entre la route de Lavaux et le collège du Grand Pont.

En 2023, un mandat d'étude parallèle avait permis de retenir le projet du groupement Graber & Petter. Le programme comprend trois bâtiments distincts, seize salles de classe, cinq demi-classes, ainsi qu'une palette de salles spécialisées couvrant les sciences, l'informatique, les travaux manuels, les arts visuels et la musique. Un réfectoire pouvant accueillir jusqu'à 80 élèves simultanément, une bibliothèque, une infirmerie et une salle de gym. Mais le projet va au-delà de la seule fonction scolaire.

Logique de mutualisation

La commune a fait de la mutualisation des espaces un axe central. La salle de gymnastique et les installations sportives extérieures, dont une aire tout temps de quinze sur vingt-six mètres, sont destinées à accueillir les associations locales en dehors des heures de classe. Le réfectoire et sa cuisine peuvent également être mobilisés pour des activités culturelles ou parascolaires. Des potagers, une promenade et des espaces de détente sont prévus à l'extérieur. Sous terre, un parking viendra remplacer et agrandir l'infrastructure actuelle, avec des places réservées au per-



© Graber & Petter, Dic, Paysageton

sonnel scolaire et des stationnements couverts pour vélos et deux-roues motorisés.

La nécessité de construire ce collège remonte à l'entrée en vigueur de HarmoS, accord intercantonal visant à harmoniser la scolarité obligatoire, afin de garantir les mêmes objectifs de formation et une structure similaire d'un canton à l'autre. Cette réforme, conjuguée à la nouvelle loi vaudoise sur l'enseignement obligatoire (LEO) entrée en vigueur en 2013, a entraîné le retour à Lutry d'environ 160 élèves du secondaire jusqu'alors scolarisés à Pully, Cully et Puidoux.

Trois questions à Pierre-Alexandre Schlaeppli, municipal en charge du dossier

La démarche participative menée en février 2025 a généré de nombreuses propositions. Lesquelles n'ont finalement pas pu être intégrées au projet, et pourquoi ?

La démarche participative s'est organisée autour de trois

thématiques : l'usage souhaité des bâtiments hors période scolaire, les aménagements extérieurs et la mobilité. La Municipalité a veillé à en intégrer le maximum. Une demande de dépose-minute avait été évoquée lors de ces travaux. Nous avons estimé que cette infrastructure pourrait être assurée par les parkings existants, voire par le futur parking souterrain du projet.

Quel est le calendrier prévu après la mise à l'enquête, et à quel horizon les travaux pourraient-ils démarrer ?

Une fois la mise à l'enquête terminée et les autorisations cantonales obtenues, vraisemblablement d'ici l'automne 2026, il s'agira de traiter les éventuelles oppositions avant la délivrance du permis de construire. Les appels d'offres aux entreprises pourront alors être élaborés en vue de la consolidation du devis, qui servira à l'établissement des préavis pour les crédits de construction du collège et du parking souterrain, mais égale-

ment pour le réaménagement de la route du Grand-Pont et du chemin de la Combe, mis à l'enquête en parallèle. Nous espérons pouvoir soumettre le crédit de construction au Conseil communal dans le courant du premier semestre 2027, afin de lancer les travaux à l'été de la même année. Cela dépendra toutefois de la nature des oppositions déposées.

A quel horizon la commune espère-t-elle soumettre le crédit de construction au Conseil communal, puis lancer les travaux ?

La Municipalité espère pouvoir soumettre le crédit de construction dans le courant du premier semestre 2027 afin de pouvoir lancer les travaux au milieu de cette même année; ceci dépendra de la dureté des oppositions.

Textes et propos recueillis par Thomas Cramatte



Oron

Convocation

Le Conseil communal se réunira en séance le **mardi 16 juin 2026**, à 19h30, à la grande salle d'Ecoteaux.

Ordre du jour

1. Appel
2. Procès-verbal du 4 mai 2026
3. Communication du bureau
4. Communication de la Municipalité
5. Préavis municipal no 09/2026
Rapport de gestion 2025
6. Préavis municipal no 10/2026
Demande pour l'ajustement du bilan pour le passage au MCH2
7. Préavis municipal no 11/2026
Comptes 2025
8. Préavis municipal no 12/2026
Demande de crédit d'investissement pour des travaux de transformation et de réfection des locaux et des aménagements extérieurs de la garderie Liloane, à Oron-la-Ville
9. Réponse au postulat de M. Ernst
Edification de vélostations dans les gares de la commune d'Oron
10. Divers et propositions individuelles

Les documents sont disponibles et consultables sur le site de la commune www.oron.ch

Le Bureau du Conseil

Saint-Saphorin

Convocation

Le Conseil communal se réunira en séance ordinaire le **lundi 23 juin 2026**, à 20h, en la salle communale.

Ordre du jour

1. Appel
2. Election du président pour la fin de l'année législative en cours
En vertu de la loi sur les communes entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2013 : « toutes ces élections peuvent être tacites, pour autant que le nombre de candidatures » corresponde au nombre de sièges à pourvoir.
3. Approbation du procès-verbal de la séance du vendredi 12 décembre 2025
4. **Préavis no 450-2026** concernant le Plan directeur intercommunal relatif à la Stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA) de Lavaux-Oron
5. **Préavis no 451-2026** concernant le rapport de gestion et les comptes 2025
6. **Préavis no 452-2026** demandant un crédit d'études l'avant-projet de garde-corps photovoltaïque le long de la route du Lac
7. Communications des différents délégués au sein d'associations intercommunales
8. Communications de la Municipalité
9. Interpellations et questions
10. Contre-appel.

Le Bureau du Conseil

Publicité

sodibat

Portes - Fenêtres - Volets

Route de l'Industrie 1 | 1072 Forel (Lavaux)

T: 021 781 08 08

EXPERIENCE | QUALITÉ | CONSEILS | TECHNIQUE

MARCHÉ CONCLU
VOTRE ANNONCE AU MOT

CONCOURS
THÉÂTRE DU JORAT
LE PLEIN DE CULTURE(S)

GAGNEZ VOS PLACES!
Jeu-concours – Le Courrier



SEPT VOIX ET UN PIANO *une soirée deux spectacles*

Isabelle Boulay
Gaspard Glus

LE COURRIER VOUS OFFRE
2 x 4 places
Inscrivez-vous pour participer au tirage au sort.
Les gagnants seront contactés par e-mail ou téléphone.
19 et 20 juin 2026 - L'Octogone Théâtre de Pully



Achat

Achat toutes marques de voitures et bus, Jeep, et utilitaires.
Tél. 079 434 39 33

Immobilier - A louer

à **Porto-Vecchio**, Corse du Sud
Appartements de vacances
(2 à 8 personnes)
Dr J. Gloor 021 907 86 31



Auto - Moto

Scoter Cobra Plus 895
A vendre scooter, 600.- à discuter
e.droege@bluewin.ch



Motos et vélomoteurs

J'achète vos vélomoteurs (et vieilles motos) dans tous les états.
Appelez-moi 079 235 95 39



École Orange
Yoga et reconnexion à soi

Cours de Yoga
depuis chez toi ou en présentiel

Tonifier - assouplir - se détendre
Lundi 18h30 et 19h45 à Moudon
Jeudi 18h30 à Ropraz

Ta séance d'essai gratuite

www.ecole-orange.ch



NOVA PARC Châtillens (Commune d'Oron)

Vente ou location de surfaces d'activités commerciales de 150 à 2000 m²

Location dès CHF 180.-/m²/an
Vente dès CHF 3036.-/m²
Livraison fin 2027

Case postale 84 | 1610 Oron-la-Ville
021 907 40 00 | www.savaryimmobilier.ch
annonces@savaryimmobilier.ch

Roland Savary immobilier SA



OFFRE D'EMPLOI
Centre Médical du Jorat

Champ de Plan SA met au concours le poste de
Concierge pour l'intérieur du Centre médical du Jorat, à Mézières

Travail horaire qui représente un 84%
Entrée en fonction le 13 septembre 2026 ou date à convenir

Missions principales

- Assurer la propreté et l'hygiène de l'ensemble du bâtiment (espaces communs, différents cabinets et la pharmacie) et du mobilier.
- Vider les poubelles diverses, compléter les distributeurs de savon et papier dans les lieux nécessaires.
- Appliquer les méthodes de travail prescrites (utilisation des produits et machines).
- Surveiller la chaufferie.

Profil recherché

- CFC d'agent ou d'agent d'exploitation ou titre jugé équivalent.
- Expérience dans un poste de conciergerie (milieu médical de préférence).
- Sens de l'organisation, de la propreté et qualité de confidentialité.
- Disponibilité: travail en fin de journée dès 17h30 du lundi au vendredi et le samedi après-midi (pharmacie ouverte le samedi matin).

Nous offrons
Un environnement de travail agréable et varié.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Mme Valérie Pasteris, secrétaire au 021 903 02 02 ou via l'adresse mail: valerie.pasteris@jorat-mezieres.ch

Les candidat/es sont invité/es à adresser leur dossier de candidature complet (lettre de motivation, CV, diplômes et certificats de travail) **jusqu'au 26 juin 2026** à
Champ de Plan SA,
P.a. Administration communale de Jorat-Mézières
Route du Village 35, 1084 Carrouge
ou sur le mail de Mme Pasteris

Les candidatures ne correspondant pas aux prérequis ne seront pas prises en considération.
Les dossiers de candidature reçus par pli postal ne seront pas retournés.

Achat automobiles
Uniquement modèles récents

Déplacement à domicile
Paiement comptant

Pascal Demierre
078 609 09 95

www.autoromandie.ch

Ouvrier indépendant
propose ses services à la demande

- Débroussailluse
- Tonte de pelouse
- Taille de haies

076 262 06 90

UNE TOYOTA DURE PLUS LONGTEMPS

GARANTIE TOYOTA RELAX
JUSQU'AUX
15 ANS
DU VÉHICULE

Garage de la Petite Corniche Michel Delessert SA
Route de la Petite Corniche 5 - 1095 Lutry
021 791 52 65 - info@toyota-lutry.ch
www.garage-petite-corniche.ch

... PEU IMPORTE OÙ LA ROUTE VOUS EMMÈNE.

Garage Petite Corniche Lutry
Official Car Partner

Activée lors du service, la garantie et assistance Toyota Relax est uniquement valable sur les véhicules de tourisme Toyota jusqu'à 15 ans ou 250'000 km (selon première éventualité) à compter de la date de début de validité de la garantie constructeur. La durée de garantie Relax dépend de l'intervalle d'entretien prévu pour le véhicule. Vous trouverez des informations détaillées dans les dispositions applicables en matière de garantie sur toyota.ch.

ESCAPE ROOMS

42ND STREET
WWW.42NDSTREET.CH



Atelier Décoration

En Face

Christian Gillieron, tapissier-décorateur et Océane, sa collaboratrice sont toujours heureux de vous recevoir

Grand-Rue 5 - 1083 Mézières
079 358 35 28 - 021 903 28 41
www.atelier-enface.ch



Puidoux

Assermentation de la Municipalité du 5 juin

Contrairement à juin 2021 où l'on avait vécu une assermentation en plein Covid, loin des uns des autres ou derrière un vitrage, ce vendredi 5 juin offre une journée radieuse et douce et en toute liberté!

A 13h45, les municipaux, les conseillères et les conseillers communaux partent en cortège de la place du village pour se rendre à la Chapelle qui les attend impatiemment sur son monticule qui domine le village.

Après les messages de salutations de Jean-François Rolaz, le futur syndic, et de Sylvain Demierre au nom des autorités ecclésiastiques, la parole est donnée au préfet Cédric Alber pour procéder à l'assermentation des 58 conseillères et conseillers présents sur 60 et des 7 municipaux, qui répondent «**Je le promets**» après la lecture du texte officiel ci-dessous en levant le bras droite:

«*Vous promettez d'être fidèle à la Constitution fédérale et à la Constitution du canton de Vaud. Vous promettez de maintenir et défendre, en toute occasion et de tout votre pouvoir, les droits, la liberté et l'indépendance de votre pays; de procurer et d'avancer son honneur et profit, comme aussi d'éviter ou d'empêcher ce qui pourrait*



Assermentation de la Municipalité par le préfet Cédric Alber

lui porter perte ou dommage. Vous promettez aussi d'exercer en toute conscience la charge importante à laquelle vos concitoyens vous ont appelé; d'avoir toujours, dans tout ce qui sera projeté, discuté et arrêté, la vérité et la justice devant les yeux; de vous opposer avec toute la force et tout le zèle dont vous êtes capable à tout ce qui pourrait nuire aux principes de la religion et aux mœurs; de faire exécuter les lois avec courage et fermeté; de veiller au maintien de l'ordre public; de nommer toujours celui que vous croirez le plus éclairé, le plus honnête et le plus propre à l'emploi dont il s'agira; de tenir secrètes les opinions ainsi que les choses et les affaires qui ne doivent se révéler, sinon en temps et lieu convenables.»

Ainsi assermentés, Rolaz Jean-François, syndic, Bourlout Daniel, Butty Jean-Christophe, Chevalley Jean-Rémy, Destraz Denis, Tettoni Serge et Zumbrunnen Eric, municipaux, et les nouveaux élu-e-s au Conseil communal purent se rendre à la grande salle du village pour procéder aux nominations de:

- La présidence du Conseil communal pour Jean-Bernard Chevalley
- La vice-présidence pour Christophe Chappuis
- La secrétaire du Conseil communal pour Annick Vouilloz
- La secrétaire suppléante pour Sabine Neyroud
- L'huissier du Conseil communal pour Gérald Chappuis

Et également:

- Les 15 membres de la commission de gestion
- Les 9 délégués à l'ACPRS
- Les 3 délégués à l'APOL
- Les 6 délégués à l'ASCL avec 2 suppléants
- Un délégué à l'ORPC avec 1 suppléant

Ainsi, dès le 1^{er} juillet 2026, la commune de Puidoux est prête à fonctionner avec des autorités au complet jusqu'au 30 juin 2031, à la fin de la législature.

Texte et photos Jean-Pierre Lamberet



Arrivée du cortège à la Chapelle



Politique

Paudex installe ses nouvelles autorités en musique

Trente-neuf conseillères et conseillers communaux étaient présents pour prêter serment devant le préfet du district de Lavaux-Oron, pour la législature 2026-2031. La nouvelle municipalité s'est levée à son tour, avec en tête Céline Dillner, syndique élue.

C'est sous les notes d'un quatuor à cordes que la cérémonie d'assermentation des nouvelles autorités communales de Paudex a débuté, lundi 8 juin, à 17 heures. La Harpe de Beethoven en mi bémol majeur a ouvert les festivités, avant que le même ensemble, ne referme la séance sur un air d'Antonin Dvořák en fa majeur, un peu plus d'une heure après.

Un passage de témoin serein

Le préfet, Cédric Alber, qui présidait la cérémonie, a salué l'engagement des nouveaux élus: «*Dans une époque où une forte tendance à l'individualisme fragilise la société, choisir de servir la collectivité, relève d'une forme de courage*». Le syndic sortant, Jean-Philippe Chaubert, qui reste municipal pour la prochaine législature, a quant à lui mêlé humour et sincérité, évoquant le quotidien de la fonction: «*Un syndic, c'est devoir faire face le même jour à une question sur l'aménagement du territoire, un problème de stationnement et une plainte concernant l'aboiement*



Voici le nouveau visage de la municipalité de Paudex jusqu'en 2031. De gauche à droite: Robin Lemmel, Jean-Philippe Chaubert, Céline Dillner, Farhad Kehtari et Jean-François Spring

d'un chien à 5h42 du matin». Le pasteur David Freymond, de la paroisse de Pully-Paudex, a brodé une adresse spirituelle autour du sobriquet des habitants de Paudex, les «*Peaux-d'âne*». Une image inattendue pour inviter les élus à ne jamais s'arrêter aux apparences, ni des dossiers, ni des situations, ni des personnes. S'appuyant sur le philosophe protestant Paul Ricoeur, il a rappelé que la démocratie n'est pas le régime où tout le monde pense pareil, mais celui

où l'on apprend à vivre avec le désaccord.

A l'issue de la cérémonie, Jean-Philippe Chaubert confiait avec franchise: «*Il y a eu un petit pincement au cœur, c'est vrai, mais aujourd'hui je suis complètement apaisé, avec une totale confiance en Céline*». De son côté, la syndique élue résumait sobrement l'émotion ressentie lors de son élection: «*Une grande satisfaction*». Interrogée sur les défis qui l'attendent, elle se montrait sereine: «*Il y a des chal-*

lenges, c'est sûr, mais on a la chance d'être une municipalité avec beaucoup de compétences». La cérémonie marquait également le départ d'Arielle Martin, qui quitte la municipalité après quinze ans. Pour lui succéder, c'est Robin Lemmel, l'ancien président du Conseil communal qui a été élu municipal.

Au niveau du législatif, on retrouve Daniel Zahnd à la place de président du Conseil communal et Aphrodite Albanis qui a également été élue tacitement, mais au poste de secrétaire.

Texte et photo Thomas Cramatte

Pourquoi un pasteur à l'assermentation ?

La présence d'un représentant religieux lors d'une cérémonie civique peut surprendre. Dans le canton de Vaud, les Eglises reconnues de droit public sont des partenaires institutionnels de l'Etat, une particularité ancrée dans la Constitution vaudoise de 2003. Une situation qui tranche avec les cantons de Genève et de Neuchâtel, où la séparation entre l'Eglise et l'Etat est stricte.



Montpreveyres

Convocation

Le Conseil général est convoqué en séance ordinaire le **jeudi 18 juin 2026**, à 20h15, à la grande salle de Montpreveyres.

Ordre du jour

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal du 5 mars 2026
3. Adoption du procès-verbal du 6 mai 2026
4. Communications de la Présidente
5. Communications de la Municipalité
6. Préavis municipal 4/2026 - Rapport de gestion 2025
7. Préavis municipal 5/2026 - Comptes 2025
8. Préavis municipal 6/2026 - Demande de crédit extrabudgétaire de CHF 37'000.- TTC pour l'éclairage public complémentaire Croix Neuve - Balances - rue du Village
9. Préavis municipal 7/2026 - concernant la rémunération de la Municipalité pour la législature 2026-2031
10. Préavis 8/2026 du bureau du Conseil - Indemnités du Conseil pour la législature 2026-2031
11. Divers et propositions individuelles

Le Bureau du Conseil général



Jorat-Mézières

Installation des autorités communales Législature 2026-2031

La cérémonie d'installation des autorités communales aura lieu le **mardi 23 juin 2026**, à 15h au Temple de Mézières

Déroulement de la cérémonie

Message de Bertrand Quartier, diacre de la paroisse du Jorat

Sous la présidence du préfet

1. Assermentation des membres du Conseil
2. Assermentation des membres de la Municipalité
3. Election du/de la président(e) du Conseil
4. Election du/de la secrétaire du Conseil
5. Lecture et approbation du procès-verbal d'installation
6. Message du préfet.

Sous la présidence du/de la président(e) du Conseil nouvellement élu(e)

1. Election de deux vice-présidents(es)
2. Election des deux scrutateurs/scrutatrices et de deux suppléant(e)s
3. Election des membres des commissions du Conseil
4. Election des délégations aux associations intercommunales et autres représentations
5. Divers.

Le Greffe municipal

Publicité

SALAIRE MINIMUM ?
2 x NON AU SMIC 14 JUIN 2026
OUI AU CONTRE-PROJET

«*Le 14 juin, votez 2x NON au SMIC et OUI au contre-projet et au bon sens vaudois. Le succès de la Suisse et du canton dépend du dialogue social, pas des contraintes étatiques.*»

DANIEL RUCH
Chef d'entreprise,
Conseiller national PLR

smic-vaud-non.ch

CAVE DE LA CRAUSAZ

www.cavedelacrausaz.ch | www.fechy.com

Carton de dégustation de 15 bouteilles

5 x 70 cl – Chasselas <i>Cave de la Crausaz</i>	Fr.	43.50
5 x 70 cl – Rosé de pinot noir <i>La Crausaline</i>	Fr.	45.00
5 x 70 cl – Assemblage rouge <i>Les Bourrons</i>	Fr.	43.50
Prix du carton de 15 bouteilles (LIVRAISON OFFERTE)	Fr.	132.00

- Je commande carton(s) dégustation de 15 bouteilles à Fr. 132.–
- Je commande carton(s) de 15 bouteilles *Cave de la Crausaz* à Fr. 130.50
- Je commande carton(s) de 15 bouteilles Rosé de pinot noir *La Crausaline* à Fr. 135.–
- Je commande carton(s) de 15 bouteilles Assemblage rouge *Les Bourrons* à Fr. 135.50
- Je commande carton(s) de 6 bouteilles vin *Mousseux Cave de la Crausaz* à Fr. 72.–

Nom / Prénom: _____

Rue / NP / Lieu: _____ Tél. _____

Email: _____ Signature: _____

A retourner à: Bettems frères SA | ch. de la Crausaz 3 | 1173 Féchy ou 021 808 53 54 | fechy@cavedelacrausaz.ch



GARAGE DE PENEY DISERENS SA
021 903 29 39 - Natel 079 471 83 09 - www.garage-diserens.ch

Rapid



Family Games Oron

Viens t'amuser en famille avec des jeux XXL

Samedi 13 juin de 15h00 à 19h30

Terrains autour du Centre Sportif 1610 Oron

GC-ORON.ORG/MA-FAMILLE-ET-MOI

Le bien-être durable, ce que nous défendons !

STIEBEL ELTRON

DUREX VOTRE PARTENAIRE **CHAUFFAGE** www.durex.ch

Renseignements et devis gratuits
www.durex.ch - info.forel@durex.ch
021 634 05 39 - 1072 Forel (Lavaux)

CAVEAU DES VIGNERONS RIEUX

Vide-Grenier à Rieux samedi 13 juin de 10h à 17h

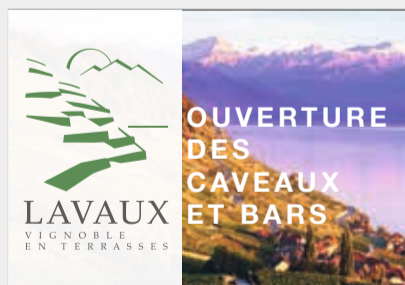
Tables, tabourets, chaises, banc, parasols, mobilier, verres, services, caisse-enregistreuse, tableaux, bibelots, décorations, bouteiller.

Les portes se sont fermées après 40 années d'exploitation et nous liquidons tout.
Route de la Corniche, Sous le clocher à Rieux

Venez déguster les vins de la région, les caveaux sont ouverts !



Le train de l'alpage
Petit tour dans les vignes, puis déplacement au Mont-Cheseau pour un repas.
Samedi 20 juin
Départ de la gare de Chexbres à 17h35
Adulte: CHF 44.- / Enfant (5-15 ans): CHF 22.-
Repas compris
www.lavaux-panoramic.ch



Partez déguster les vins de Lavaux avec **le Train du Caveau** du 1^{er} mai au 20 septembre
Au départ de Lutry débarcadère à 18h30
www.lavauxexpress.ch



Heures d'ouverture des caveaux Rendez-leur visite !

Aran-Villette Caveau des Vignerons
Rue du Village 2 | 1091 Aran
www.caveau-villette.ch
Ouverture: vendredi à dimanche de 17h à 21h

12 au 14 juin
Domaine Famille Testuz

19 au 23 juin
Domaine Mermetus

Grandvaux Caveau Corto
Ch. du Four | Pl. du Village | 1091 Grandvaux
079 823 45 72 | www.caveaucorto.ch
Ouverture: vendredi de 17h à 21h
samedi et dimanche de 16h à 21h

12 au 14 juin
Corcelles-le-Jorat, Emmanuel Hug

19 au 21 juin
Josianne Malherbe

Cully Caveau des Vignerons
Place d'Armes 16 | 1096 Cully
079 767 72 66 | www.caveau-cully.ch
Ouverture: jeudi à dimanche de 17h à 21h

8 au 14 juin
Constance et Jean Duboux

15 au 21 juin
Domaine Badoux - Parrisod

Epesses Caveau des Vignerons
Ruelle du Vieux Bourg 2 | 1098 Epesses
079 378 42 49 | info@caveau-epesses.ch
Ouverture: jeudi à dimanche de 17h à 21h

11 au 14 juin
Gaillard et Fils

18 au 21 juin
Louis Fonjallaz

L'après-politique

Les syndicats honoraires du district en course à Strasbourg

Visite du Palais de l'Europe

Après avoir été accueillis au Palais fédéral, assisté à une Landsgemeinde en Appenzel et échangé avec la Mairie d'Evian, à la découverte des institutions politiques dans notre pays et chez nos voisins, la Confrérie a décidé, cette année, de découvrir le Palais de l'Europe à Strasbourg.

Quelle journée mémorable, une immersion au cœur de la démocratie européenne marquée par un accueil chaleureux et des rencontres imprévues!

Le Conseil de l'Europe, souvent confondu avec les institutions de l'Union européenne a été fondé en 1949 et compte 46 états membres. C'est la principale organisation de défense des Droits de l'Homme, de la démocratie et de l'état de droit sur le continent. Son siège se trouve au Palais de l'Europe inauguré en 1977. Son instrument phare est la Cour européenne des Droits de l'Homme. La Suisse a adhéré au Conseil de l'Europe le 6 mai 1963, devenant ainsi le 17^e Etat membre de cette organisation.

Après un film et des explications détaillées sur le fonctionnement de l'institution, les



Les syndicats honoraires ont été accueillis par Damien Cottier, conseiller national

participants ont été accueillis par Damien Cottier, conseiller national et délégué de notre Gouvernement auprès du Conseil de l'Europe, accompagné de son assistante. Il a répondu à toutes nos questions avec grande gentillesse et beaucoup de professionnalisme. Puis dans le cadre de l'hémisphère, qui compte plus de 300 sièges, les syndicats honoraires ont eu le privilège d'assister à une intervention du ministre des Affaires étrangères français Jean-Noël

Barrot qui connaît bien notre région, puisqu'il est double national franco-suisse.

Le hasard faisant bien les choses, les participants ont croisé le secrétaire général Alain Berset, ancien conseiller fédéral, qui s'est spontanément dirigé vers le groupe, ayant un mot aimable pour chacune et chacun et s'est prêté à une séance photo.

Le groupe a également profité de découvrir la magnifique

ville de Strasbourg lors d'une croisière fluviale.

Tout ceci n'aurait pas été possible sans l'appui d'Olivier Français, conseiller aux Etats honoraire, qui nous a ouvert les portes de cette institution et que nous remercions vivement.

Le comité d'organisation - JPL



Forel

Cérémonie d'assermentation des autorités de Forel (Lavaux) et élections au sein du Conseil

Nous avons le plaisir de vous convoquer à la cérémonie citée en titre, qui aura lieu le **lundi 15 juin** à 14h. Rendez-vous à la salle « Cornes de Cerf, Paroisse et Conseil » de la Maison de Commune.

Ordre du jour

1. Appel
2. Arrivée de Monsieur le Préfet
3. Déplacement à l'église
4. Ouverture de la cérémonie par Mme Annie Gerber, pasteure
5. Assermentation des autorités par M. le Préfet
6. Clôture de la cérémonie
7. Déplacement à la salle « Cornes de Cerf, Paroisse et Conseil » de la Maison de Commune
8. Ouverture de la séance, élection du (de la) Président(e) et du (de la) Secrétaire sous la présidence de M. le Préfet
9. Lecture et approbation dux procès-verbal d'installation
10. Message du Préfet
11. Elections statutaires sous la présidence du (de la) président(e) élu(e)
 - Vice-président(e)
 - Secrétaire remplaçant(e)
 - 2 scrutateurs + 2 remplaçants
 - Membres de la commission des finances, son président et ses suppléants
 - Membres de la commission de gestion, son président et ses suppléants
 - Membres de la commission d'urbanisme
 - Membres de la commission de recours en matière d'impôts
 - Membres délégués à l'Association intercommunale des eaux du Jorat (AIEJ)
 - Membres délégués à l'Association scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ)
 - Membres délégués à l'Association des ORPC du district de Lavaux-Oron (ORPC)
 - Huissier
12. Clôture

A l'issue de cette séance, vous êtes cordialement conviés à un apéritif dinatoire.

Le Bureau du Conseil

La chronique du petit entrepreneur

Est-ce que la Suisse va exploser ?

M'a demandé mon neveu de 5 ans. Il avait passé l'après-midi chez sa grand-maman et entendu son amie Simone dire « Au bout d'un moment, la Suisse va finir par exploser ». Entre deux parties de Playmobil, il avait tendu l'oreille en dégustant son sirop grenadine à la cuisine, loin des belles batailles chevaleresques du salon. Certainement que les deux dames étaient en plein débat – comme tant d'autres – au sujet de la votation du 14 juin prochain.

J'ai commencé par le rassurer, en lui disant que quoi qu'il arrive, la Suisse n'allait pas exploser. De plus, il m'a posé une autre question intéressante : est-ce qu'on peut bloquer la Suisse? Mon neveu ne parlait évidemment pas au niveau économique mais bien démographique. Est-ce qu'un jour, le gouvernement – telle que la Chine il y a quelques années – pourra stopper les naissances par exemple. Parce qu'au-delà des frontières, le défi peut également provenir de l'intérieur. Et c'est bien tout l'enjeu de cette votation. Quel est son objectif? Parce que l'histoire de l'humanité nous l'a montré; empêcher la popu-

lation mondiale de croître c'est impossible. En revanche, effectivement, on pourrait se barricader, bloquer les frontières et refuser des permis de travail. D'ailleurs, j'ai appris l'autre jour que si on avait un permis de travail, on pouvait de toute façon venir en Suisse en toute légalité, car dans le cas où la Suisse a besoin de nos compétences professionnelles, c'est OK. Quel honneur, quel bonheur!

Mais alors on refusera qui? Les touristes? Pauvres hôtels... La libre circulation des membres de l'UE? Ça me paraît un peu audacieux. Donc on remballerait ceux qui viennent illicitement en Suisse. Pourtant, ce n'est pas déjà le cas? Dans le sens où si c'est déjà illégal maintenant, est-ce que ça sera encore plus illégal après? Et c'est là qu'on m'a perdu avec cette votation. Comment peut-on concrètement limiter l'accès à un pays? Où est-ce qu'on veut simplement renforcer les contrôles? Vous me connaissez, je suis peu avare de politique, encore plus quand celle-ci divise la population plutôt que de la rassembler sur des causes. Je suis profondément patriote. J'aime la Suisse, à tel point que dimanche passé, j'ai

pleuré en écoutant l'hymne national au Wankdorf lors de la Coupe de Suisse. Je dois laisser ça aux Suisses allemands – ils connaissent mieux les paroles.

Nonobstant (j'ai toujours rêvé de placer ce mot), revenons à mon neveu. Je lui ai aussi expliqué qu'on ne faisait pas assez d'enfants aujourd'hui et que pour la première fois de l'histoire, il y avait plus de gens de plus de 65 ans que de moins de 25 ans. Du coup, on a trop de vieux dans le pays et on va devoir se démener pour payer leur retraite. Il y a plusieurs solutions: plus de gens qui bossent, plus d'impôts, plus de TVA, donc moins de pouvoir d'achat et du coup, moins de Playmobil... Il n'était pas d'accord pour la dernière solution et je le comprends. Ainsi, dans les trente prochaines années, c'est là que nous allons avoir besoin de plus de personnes pour bosser (pour payer de l'AVS), alors si mes calculs sont bons, une fois que les baby-boomers seront décédés, tout rentrera dans l'ordre! Plus que quarante ans à attendre. J'aurai 74 ans et heureusement, car à ce rythme-là, ça sera l'âge de la retraite en 2066. Les caisses seront pleines, je me réjouis déjà.

Je vous propose d'aborder l'avenir de façon positive et de vous questionner lucidement. Comment puis-je contribuer à préserver ma retraite, ma qualité de vie, l'accès au logement et surtout, le fabuleux ADN de notre magnifique pays, sans péjorer son développement naturel et me renfermer sur moi-même? Restons optimistes et ouverts d'esprit pour garantir la prospérité sociale, culturelle et économique de la Suisse. Le monde a besoin de sérénité et la Suisse a besoin de votre vote. Aux urnes camarades!



Lucien Meylan est un jeune entrepreneur, habitant de Paudex. Il nous raconte tous les mois, avec humour et poésie, le quotidien d'un « petit entrepreneur » vaudois.



Paudex

Fête à La Campagne Marcel le 19 juin

Pour cette édition 2026 à La Campagne Marcel, la Municipalité a désiré renouveler l'expérience avec la Fondation « Homme et Nature » qui avait beaucoup plu aux habitants, l'an passé.

Voici le programme:

- 18.00** Ouverture de la fête
Animations par la fondation « Homme et Nature »
Accueil des enfants, distribution du « mini-programme enfants »
- 18.15** Lecture pour les petits (5-7 ans, durée 15 minutes)
- 18.45 - 19.30** Chasse au trésor sous la forme d'un carnet à remplir autour de la thématique nature
- 19.30** Allumage du feu
- 20.00** Pain trappeur, marshmallows
- 20.45** Lecture pour les grands (dès 8 ans, durée 15 minutes), en réserve
- 18.45** Mot de bienvenue du syndic, Jean-Philippe Chaubert
Apéritif offert
- 19.00 - 21.00** Le Groupe Compervier
- Dès 21.00** Musiciens surprises



© Fondation « Homme et Nature » - Diane Hofstetter

Sans oublier, une proposition de repas gourmands avec les traditionnelles saucisses ainsi que d'autres surprises.

Le stand « Pâtisseries » en faveur du camp de ski, garni de douceurs confectionnées par les familles des élèves du Collège de Paudex.

Manifestations - Christelle Chillier

Écoles

« Définir collectivement nos valeurs pour guider l'EPS Lavaux »

Anne-Laure Emmenegger a pris les rênes de l'Etablissement primaire et secondaire (EPS) Centre Lavaux il y a environ cent jours, succédant à un directeur en poste depuis quinze ans. Rencontre.

Le Courrier: Comment se passe votre intégration ?

Anne-Laure Emmenegger: Je me suis intégrée de manière très naturelle. J'ai vraiment beaucoup de plaisir à travailler avec les équipes en place et notre collaboration s'est construite avec facilité. Cette fluidité est un indicateur fort du bon climat de travail et du bon fonctionnement de l'établissement. Evidemment, je n'ai pas encore la connaissance approfondie de toutes les situations particulières d'élèves, mais je m'appuie sur le conseil de direction de l'établissement, qui connaît parfaitement le fonctionnement de l'école et dont les doyennes et doyens sont en lien avec les élèves et les familles depuis longtemps. Autrement dit, même si le directeur a changé, la direction dans son ensemble reste. Et cette stabilité est un atout majeur pour assurer la continuité et maintenir la confiance de tous les acteurs.

LC: Comment abordez-vous la relation à créer avec les parents d'élèves ?

A-L E.: L'école est un lieu hautement émotionnel où les enjeux sont majeurs. Je cherche donc à construire une relation de confiance avec les parents pour qu'ils puissent retrouver le lien qu'ils partageaient avec mon prédécesseur, en poste durant quinze ans. Je comprends à quel point ce changement peut être difficile pour les familles. J'essaie donc de prendre le temps de soigner les premières prises de contact, même si ce début de mandat est forcément très chargé.

LC: Au-delà de la continuité que vous valorisez, quelle est la première pierre que vous souhaitez poser pour l'avenir de l'EPS Lavaux ?

A-L E.: Je n'ai pas de plan préétabli. J'aime mettre en place de nouveaux projets, mais je suis encore plus attache

chée à l'idée de prendre le temps de définir collectivement, avec le corps enseignant et l'ensemble des partenaires de l'école, les valeurs et la vision qui porteront l'institution. Pourquoi? Parce que ces valeurs communes serviront de guide quand il faudra prendre des décisions difficiles. C'est un travail de fond essentiel pour apporter de la clarté et de la transparence à nos actes. Il participera aussi, je pense, à renforcer le sentiment d'appartenance à l'EPS Lavaux, malgré son éparpillement géographique.

LC: C'est-à-dire ?

A-L E.: Notre établissement, de 1191 élèves et 159 enseignants et assistantes à l'intégration actuellement, est fragmenté sur cinq communes (Bourg-en-Lavaux, Saint-Saphorin, Rivaz, Puidoux et Chexbres). C'est bien sûr une richesse, mais cela complexifie autant la logistique que les échanges entre les enseignants des différents bâtiments. En définissant ensemble là où nous allons et comment, et en partageant nos expériences plus régulièrement, nous réussirons à nous sentir unis, malgré les kilomètres qui nous séparent.

LC: Vous l'avez dit: l'établissement s'étend sur cinq communes. Les municipalités ont-elles une influence sur le programme scolaire ou peuvent-elles porter des projets spécifiques ?

A-L E.: Les communes n'ont pas de marge de manœuvre directe sur le programme, car nous devons respecter un cadre légal strict. La clé de notre collaboration réside dans l'échange des besoins de chaque territoire. Nous avons, par exemple, une personne du conseil de direction qui fait le lien avec l'association Lavaux Patrimoine mondial. L'école ne doit pas être une tour d'ivoire, mais s'intégrer dans des réalités très locales. Les communes

sont des partenaires précieux qui nous soutiennent dans de nombreux projets, nous avons de la chance.

LC: L'intelligence artificielle prend de plus en plus d'espace. Comment l'EPS Lavaux aborde-t-il ce sujet ?

A-L E.: Le département a mis en place une plateforme dédiée aux enseignantes et enseignants. Celle-ci cadre le recours à l'intelligence artificielle tout en donnant des outils pour l'utiliser de manière positive. C'est une double approche que je trouve très pertinente et qui coïncide avec la mienne: l'IA ne doit pas être vue comme un monstre, mais comme un outil à maîtriser. Elle doit faire partie de l'éducation aux médias au sens large. En ce sens, des formations et des activités sont en cours de préparation. Il faut arriver à armer nos jeunes contre la désinformation et l'addiction des algorithmes, tout en développant leur pensée critique. Le défi est important.

LC: On entend souvent que la pression sur l'école augmente: on attend d'elle qu'elle inculque l'orthographe, des compétences psychosociales, prenne l'IA à bras le corps, soit à la pointe en matière de prévention, etc. Qu'en pensez-vous ?

A-L E.: Je ne sais pas si c'est la pression sur l'école qui augmente, ou si ce sont les inquiétudes de la société qui se transforment en nouveaux mandats. Ceux-ci sont toujours légitimes, mais la grille horaire n'est pas extensible à l'infini. De quoi les élèves ont-ils besoin pour s'insérer dans la société? Quelles sont les demandes des communes ou du canton? Quels sont nos constats du terrain? A un moment donné, il faut se poser ces questions et définir des priorités.

Propos recueillis par Diane Zinsel



Biographie

- 2002** préside le club Blonay Basket, alors en difficulté financière, durant quatre ans. Une expérience hautement formatrice dont elle se souvient encore
- 2004** obtient sa licence universitaire en lettres, suivi un an plus tard d'un diplôme en enseignement pour les degrés secondaires 1 et 2 en 2005
- 2011** s'investit au sein du Conseil communal de Blonay dans le groupement des indépendants
- 2017** obtient un CAS de praticienne formatrice
- 2018** devient doyenne dans l'Etablissement scolaire de Blonay-St-Légier
- 2023** prend un congé sabbatique de trois mois pour aller explorer les écoles du Québec
- 2024** obtient un CAS en administration et gestion d'institution de formations durant lequel elle travaille sur la conception d'une stratégie d'établissement
- 2026** reprend la tête de l'EPS Lavaux

Questionnaire de Proust

Quel est votre livre de chevet ?

Je n'ai pas un livre, mais une pile, car j'aime alterner entre les récits légers, ceux plus profonds et les essais en fonction de mon humeur et de ma fatigue. En voici deux qui me tiennent particulièrement à cœur: « Dialogue sur notre nature humaine, l'unité dans la diversité » d'Edgar Morin et Boris Cyrulnik, ainsi que « Les Huit Montagnes » de Paolo Cognetti qui me fait parcourir les montagnes du Val d'Aoste même dans ces temps chargés.

Quel trait de caractère appréciez-vous le plus chez un ou une enseignante ?

L'ouverture d'esprit, parce que notre métier requiert une bonne part de créativité.

Et chez un ou une élève ?

Le dialogue. On peut régler beaucoup de choses en communiquant.

Une devise personnelle ?

Faire un pas de recul et oser agir autrement.

Si vous aviez un super-pouvoir (en lien avec l'école) ?

Faire en sorte que tout le monde ait confiance. Et je pense que par la transparence, qui est l'une de mes valeurs les plus importantes, on peut tendre vers cet objectif.

Petite enfance

Crèches privées dans le district : entre utilité publique et fragilité économique

Derrière la fermeture d'un lieu d'accueil privé à Pully se cache une réalité méconnue, les crèches privées tiennent le système à bout de bras, sans que les communes ni la loi ne leur garantissent la moindre stabilité.

Souvenez-vous, début mars, une trentaine de familles se sont retrouvées sans solution de garde du jour au lendemain, après la faillite de la crèche privée Ô Petits Soleils à Pully. Un premier article avait documenté les conséquences immédiates de cette fermeture soudaine. Mais au-delà du cas particulier, cet épisode soulève une question plus large : comment fonctionnent les crèches privées dans le district, qui les surveille, et un tel scénario peut-il se reproduire ?

Petites structures et grands groupes

Il serait réducteur de parler des crèches privées comme d'un bloc homogène. La réalité est bien plus nuancée, comme l'illustre l'exemple des Abeilles, petite structure ouverte en novembre 2025 à Puidoux. Derrière ce projet : Régis Duchesne, informaticien reconverti, et Hélène Costantini, directrice pédagogique diplômée depuis 2001, qui n'accueillent pour l'heure que six enfants dans une crèche prévue pour 24 places. « L'idée n'est pas de faire de l'argent, comme on peut parfois le penser avec une structure privée, mais de créer un endroit qui a du sens », résume Régis Duchesne.

les crèches privées facturent souvent des montants plus élevés que leurs homologues publiques, beaucoup imaginent qu'il s'agit de structures particulièrement rentables, voire luxueuses. Pourtant, la réalité économique du secteur est bien différente. « Une crèche n'est pas une machine à cash. Entre les salaires qui représentent jusqu'à 70 à 80% du chiffre d'affaires les loyers, la pénurie de personnel, les normes croissantes et les coûts opérationnels, les marges restent très limitées. Beaucoup de structures survivent plus qu'elles ne prospèrent », explique la fondatrice d'Ô Petits Soleils, rencontrée par notre rédaction.

Les deux postes de dépenses les plus importants sont partout les mêmes : le loyer et les salaires. Au jardin d'enfants Les Abeilles par exemple, le coût journalier est de 170 francs par enfant, sans aucun bénéfice dégagé, un tarif qui reflète un accueil de « qualité » dans des locaux neufs, une alimentation bio et locale. A Paudex, Anne-Laure Jaquinet indique qu'une place subventionnée représente environ 161 francs par jour pour les collectivités dans le canton, tandis que Garde & Ris propose des tarifs d'environ 156 francs. « En raison des sub-



© Thomas Cramatte - image d'illustration

« On n'entre pas en matière, les familles se débrouillent. Il y a quelque chose d'inéquitable, puisque ces familles paient leurs impôts sur leur commune et remplissent toutes les conditions pour obtenir une place dans le public, mais faute de place dans le service public, elles n'ont droit à aucune subvention », précise Hélène Costantini.

Quelques communes font figure d'exception. Châtel-Saint-Denis a mis en place un système permettant aux familles de bénéficier des subventions communales dans une crèche privée de leur choix, même hors du canton de Fribourg, une démarche que la loi cantonale encourage, mais que toutes les communes ne mettent pas en pratique. C'est précisément ce modèle que les Abeilles cherchent à développer avec d'autres communes du district. « Nous sommes ravis de ce dispositif mis en place également avec la commune de Granges (Veveyse) », mentionne la directrice des Abeilles.

Le SCAJE surveille, mais jusqu'où ?

Dans le canton de Vaud, c'est le Service cantonal de l'accueil de jour des enfants (SCAJE, anciennement OAJE) qui délivre les autorisations d'exploiter et surveille les structures, de manière identique pour toutes, publiques comme privées. Le SCAJE précise procéder à un suivi régulier de la viabilité économique des institutions. « Un des aspects les plus importants est d'éviter une fermeture abrupte », indique Raphaël Benoit, adjoint de la cheffe de service, tout en soulignant que cela « n'est pas toujours possible, par exemple dans certains cas de faillites ». Sur la question de savoir comment les familles sont informées en cas de diffi-

culté, la position du SCAJE est sans ambiguïté : « Les communications relevant de l'exploitation et de sa situation financière sont du ressort de l'institution. Le cadre légal prévoit que le SCAJE informe les parents uniquement lorsqu'il prend lui-même une décision de fermeture. »

Une professionnelle active dans le recrutement et l'accompagnement des structures d'accueil de la petite enfance, que nous appellerons Béatrice, voit dans le SCAJE un partenaire plutôt qu'une instance de contrôle. Elle pointe la vraie difficulté : « Le partenariat public-privé reste trop souvent mal perçu. Pourtant, en subventionnant les familles, le secteur public permet aux crèches privées d'atteindre une rentabilité suffisante pour fonctionner, et ainsi, éviter les fermetures ». A cela s'ajoute une échéance nationale : le programme fédéral soutenant la création de places prend fin au 31 décembre 2026, remplacé potentiellement par une nouvelle loi prévoyant une allocation de garde versée directement aux familles. « On ne sait pas encore comment les choses vont être financées à partir de 2027 », relève Hélène Costantini.

Ce que le cas de Pully révèle

La fermeture d'Ô Petits Soleils n'est pas seulement l'histoire d'une structure qui a failli. C'est le révélateur d'un système qui n'a pas encore trouvé son équilibre. Garde & Ris, à Paudex, a pu absorber une partie des familles concernées. « La majorité des familles ont pu être accueillies chez nous », affirme Anne-Laure Jaquinet, qui précise que la direction d'Ô Petits Soleils avait pris contact avec eux en amont. Mais ce relais n'a pas fonctionné pour toutes,

en raison des distances, des contraintes de places ou des choix personnels des familles.

Béatrice, qui a travaillé au sein d'Ô Petits Soleils, explique avoir appris la faillite la veille au soir, dans un contexte particulièrement éprouvant pour les équipes et les familles. Elle souligne toutefois que des solutions de réorientation avaient déjà été mises en place afin d'assurer la continuité de l'accueil des enfants. Son témoignage met surtout en lumière les échanges menés depuis plus de 18 mois avec différents acteurs publics autour d'une logique de partenariat public-privé, qu'elle considère essentielle pour préserver durablement les structures d'accueil et éviter ce type de situation. De son côté, la commune de Pully a orienté les familles vers la Fondation de l'Enfance et la Jeunesse et vers l'accueil familial de jour. Une réponse d'urgence qui illustre les limites d'un système où les communes n'ont pas de levier direct sur les structures privées, comme le reconnaissait Jean-Marc Che-

vallaz, municipal en charge de la jeunesse, dans nos colonnes.

Quand une crèche privée ferme du jour au lendemain, ce sont les familles, les enfants et les éducatrices qui en subissent les conséquences. « On ne peut pas dire d'un côté qu'il manque des places, et de l'autre refuser de soutenir les structures qui existent déjà, l'essentiel est de répondre ensemble aux besoins des familles », résume Hélène Costantini.

La fondatrice d'Ô Petits Soleils, qui avait ouvert sa crèche enceinte de son premier fils faute de trouver une place de garde, formule également un constat plus large : « Le sujet de la petite enfance est un véritable enjeu de société. Pourtant, il devient souvent un sujet politique dont on parle intensément pendant certaines périodes, avant qu'il ne retombe rapidement au second plan, alors même que les difficultés des familles et des professionnels, elles, restent bien réelles. »

Thomas Cramatte

« On ne peut pas dire d'un côté qu'il manque des places, et de l'autre refuser de soutenir les structures qui existent déjà »

**Hélène Costantini,
directrice des Abeilles, Puidoux**

Cette réalité n'a rien à voir avec celle des grands groupes gérant des dizaines de crèches en Suisse romande et allemande, qui disposent de ressources centralisées leur permettant de mutualiser les coûts. Les structures indépendantes reposent entièrement sur leurs responsables. « Il faut avoir les reins solides. La personne du canton qui nous a accordé l'autorisation d'exploiter nous a dit de compter deux à trois ans minimum avant de sortir la tête de l'eau », reconnaît Régis Duchesne. Anne-Laure Jaquinet, membre du comité de direction de Babilou Switzerland, qui exploite Garde & Ris à Paudex, confirme : « Les crèches indépendantes séduisent par leur dimension humaine, mais leur équilibre repose beaucoup sur la gestion individuelle, ce qui peut représenter un défi lorsque toutes les compétences nécessaires ne sont pas réunies. »

Héritage d'un système

Un malentendu persiste dans le grand public : parce que

sides, le coût réel est parfois peu visible pour les familles », relève-t-elle. Contactés dans le cadre de cette enquête, des prestataires et mandataires de la crèche Ô Petits Soleils ont par ailleurs indiqué que des créances étaient restées impayées avant même le prononcé de la faillite.

Des communes réticentes, un terrain inégal

Là où le bât blesse le plus, c'est dans les relations entre crèches privées et communes. Les pratiques varient sensiblement d'une commune à l'autre. « Tant qu'une commune dispose de places dans ses propres structures, elle oriente les familles vers elle en priorité. Ce n'est que lorsque les places publiques sont saturées que certaines acceptent de subventionner des places dans le privé, et encore, pas toutes », explique Régis Duchesne.

Dans certaines communes de la région, il y a des listes d'attente, les structures ne couvrent pas l'entier des besoins des familles. Et pourtant, les communes répondent encore :

Publicité

Vendez votre bien immobilier en toute sérénité !

SYNERGIMMO SA

021 691 01 01

Bertrand Nicod
DIRECTEUR



Idées Vertes
paysagiste

Création et entretien de jardins
1077 Servion 079/704 37 38 www.ideesvertes.ch



Depuis 1988 **GECA** Sàrl

FERBLANTERIE • COUVERTURE
ENTRETIEN DE TOITURE

Teddy Carruzzo 079 730 58 53 Joe Carruzzo 079 671 60 41 geca.carruzzo@hotmail.com 021 907 74 77 Route de Forel 2 1607 Les Tavernes

www.geca-ferblanterie.ch



Photo Vincent Gagnier

THÉÂTRE DU JORAT

VE 19 JUIN

DRACULA

D'APRÈS BRAM STOKER - LES BATTEURS DE PAVÉS ET LES PETITS CHANTEURS À LA GUEULE DE BOIS



Au cœur du samedi!
Fraîcheur, saveurs, bio, animations et bien plus encore.



acoustique suisse
audition plus

Des acousticiens **indépendants** avec diplôme fédéral
Essais comparatifs parmi toutes les marques
Des aides auditives **pour tous les budgets**

à l'écoute du printemps...

acoustique suisse
Grand'rue 4
PULLY

Echallens Vision C&K
Pl. des petites roches 3
ECHALLENS

Pharmacie Arc-en-Ciel
Centre Coop
ORON-LA-VILLE

2003 - 2026
23
années
à votre service

☎ 021 728 98 01



Lutry, Paudex, Belmont-sur-Lausanne, Pully

Projet « 1,2,3... Nature ! »

Participez au recensement de la biodiversité près de chez vous et au grand concours de photos !

Début 2026, les communes de Belmont, Lutry et Paudex ont rejoint le projet « 1,2,3... Nature ! » Pully ayant déjà rejoint le projet en 2023, le périmètre s'étend donc maintenant à tout l'Est lausannois. Et comme les 27 communes de l'agglomération Lausanne-Morges participent déjà depuis quelques années au projet lancé à l'initiative de la Ville de Lausanne en 2021, le périmètre du projet couvre désormais près de 14'000 hectares et regroupe environ 311'000 habitants !

Le projet « 1,2,3... Nature ! »

De son nom complet « 1,2,3... Nature ! cherche et trouve dans ta ville », le but de ce projet supra-communal est de répertorier les petits animaux sauvages (voir plus loin) qui vivent dans nos régions, ainsi que les plantes les moins connues. La présence de cette biodiversité est documentée par les observations signalées par la population elle-même ! Elle reflète la qualité des espaces verts et des jardins. Ces observations sont annoncées directement sur une plateforme dédiée. Les résultats récoltés serviront à

dresser l'état des lieux de la biodiversité urbaine et à identifier les efforts restant à fournir pour renforcer la biodiversité dans les agglomérations urbaines. C'est également un outil fort utile pour les services communaux des communes participantes, notamment quand il faut prendre des mesures de protection d'une espèce (comme pour la salamandre tachetée que l'on trouve sur les communes de Belmont et de Pully).

Ouvrez l'œil !

Les habitants sont donc invités à observer et à enregistrer en ligne plus d'une vingtaine d'espèces de chez nous : amphibiens (grenouilles, crapauds), écureuils, lézards, orvets, salamandres, tritons, papillons, hérissons, oiseaux, orchidées sauvages, etc. Cette démarche participative se trouve au cœur d'un effort fait pour permettre de mieux connaître la biodiversité locale et de contribuer concrètement à sa préservation.

Grand concours de photos

Pour mettre encore davantage en lumière ce projet « 1,2,3... Nature ! », un

concours de photos en lien avec les espèces ciblées (mentionnées ci-dessus et autres aussi) est organisé jusqu'au 30 août 2026. Lors de vos balades, capturez en photos la diversité de la nature qui se cache près de chez vous ou dans vos jardins ! Et partagez vos meilleures photos ! Deux catégories sont prévues : adultes et enfants (7 à 15 ans). Des prix sponsorisés par la revue bien connue « La Salamandre » récompenseront les plus belles photos sélectionnées par le jury ! Le vote du public se déroulera du 1^{er} au 20 septembre dans la galerie photos du site. Alors, relevez ce défi de photographe et d'observateur de la nature qui nous entoure ?

Infos

Retrouvez toutes les informations sur : www.lausanne-morges-nosvoisins Sauvages.ch/concours-photo-2026
www.nosvoisins Sauvages.ch

Contact

lausanne@nosvoisins Sauvages.ch

Texte et photo
Jean-Louis Emmenegger



Lutry

Les Singes ont fait la fête à l'accordéon

Le weekend des 6 et 7 juin, Lutry a vibré aux sons des accordéonistes vaudois réunis pour leur 13^e Fête cantonale de 2026, en présence d'un nombreux public.



Le cortège avec le char de la société « Les Sittelles » d'Oron

C'est vendredi qu'a eu lieu le coup d'envoi de cette 13^e Fête cantonale vaudoise des accordéonistes à laquelle ont participé 18 sociétés d'accordéonistes du canton de Vaud ainsi que d'une dizaine de groupes venus des 5 cantons romands (GE, JU, NE, VS et FR). Toutes les sociétés ont montré la maîtrise musicale et la vitalité dont font preuve leurs musiciennes et musiciens, fières et fiers de jouer de ce bel instrument emblématique de cette musique populaire fort appréciée dans nos contrées.

En direct sur la Première

Au cours du weekend, plusieurs points forts se sont suc-

édé. Nous en retiendrons quelques-uns, et parmi eux, celui du samedi matin avec le marché artisanal sur les quais et ses nombreux stands. Mais la grande attractivité fut le fameux « Kiosque à musique » de la RTS diffusé sur la Première. Comme il en a le secret, Jean-Marc Richard, l'animateur bien connu dans toute la Romandie, a mis en valeur les musiciens et les accordéonistes qui ont joué en retransmission directe sur les ondes, dans une super ambiance et avec des tonnerres d'applaudissements sous la cantine !

Sur les quais

L'après-midi, sur les trois scènes installées sur les quais

et près du débarcadère, des groupes d'accordéonistes ont joué pour le grand plaisir des amateurs et des promeneurs intéressés par ce bel (mais difficile !) instrument. Grâce à une météo très agréable, c'était déjà une petite ambiance de vacances ! La journée du samedi s'est achevée avec la dégustation de vins - on est à Lutry, commune viticole comme chacun le sait ! - et le repas de soutien en soirée, joyeusement animée par le trio du groupe des « Bandits folkloriques ».

Un public connaisseur

Après le samedi et ses nombreuses animations musicales conviviales, la Fête passait aux



Sympathique petit concert au débarcadère donné par la société « Victoria » des Ponts-de-Martel (NE)

choses sérieuses le dimanche matin dès 7h45 (jusqu'à midi) avec les auditions publiques des sociétés vaudoises d'accordéonistes, à la salle du Grand-Pont. A l'issue des prestations, un jury donnait ses appréciations aux sociétés participantes (il ne s'agissait pas d'un concours). Le public présent était nombreux et a grandement apprécié toutes ces belles prestations des sociétés venues de tout le canton de Vaud. En fin de journée, le repas de fête a réuni les musiciennes et musiciens pour un repas bien mérité !

Cortège et morceau inédit

Le dimanche, la Fête s'est poursuivie par un grand cor-



La prestation des « Gais Matelots » de Lutry sous la tente

tège réunissant 17 sociétés d'accordéonistes, une dizaine jouant sur des chars magnifiquement décorés, pour le plus grand plaisir du nombreux public venu les écouter tout le long du parcours (le long des quais et dans la Grand-Rue). Le dernier point fort de la journée fut un « morceau d'ensemble » joué par un grand groupe réunissant quelque 200 accordéonistes rassemblés sur les quais. Ils ont joué une pièce écrite spécialement pour cette 13^e Fête cantonale, sous la direction de la compositrice du morceau elle-même, Dominique Lipp. Ce fut une prestation musicale originale fort appréciée par le public. La partie officielle, dès 17h

sous la cantine, avec la prise de parole de Charles Monod, syndic de Lutry, mit un terme à cette belle manifestation cantonale des accordéonistes. Elle a été parfaitement organisée par le comité d'organisation très efficace de la société « Les Gais Matelots » de Lutry, et dont la présidente, Mme Bron, a conclu en disant : « Deux magnifiques journées pour les accordéonistes vaudois et pour le nombreux public venu les écouter à Lutry. Ce fut une belle découverte pour les personnes non initiées ! ».

Texte et photos
Jean-Louis Emmenegger

Forel (Lavaux)

Des ours, des oiseaux, du saumon... et des lapins !



Pierre et Marie-Claire devant leur grizzli d'Alaska



Les automobilistes qui n'empruntent que très épisodiquement la route de Grandvaux peuvent légitimement être interloqués en apercevant, dans un jardin jouxtant la chaussée, une énorme statue d'ours, et quelques autres sculptures de plantigrades et d'oiseaux, notamment. Cet espace est le domaine de Pierre Truffer. Ce Haut-Valaisan, établi de longue date à Forel, était connu jadis comme entrepreneur dans le bâtiment. Mais depuis une vingtaine d'années, il s'est « taillé », au propre comme au figuré, une réputation de sculpteur et de peintre. Personnage au parcours singulier, à bientôt 80 ans, il façonne sans relâche des figures animalières dans le dur calcaire blanc qu'il fait venir de France.

« J'étais grand amateur de pêche au saumon. Lors d'un séjour en Alaska, au bord d'une rivière, je suis tombé nez à nez avec un imposant grizzli. J'ai eu la peur de ma vie, mais l'animal a fini par s'éloigner. A mon retour, je me suis mis en tête de le sculpter à taille réelle. C'est ainsi que j'ai attrapé le virus de la sculpture », raconte-t-il. Et depuis cette rencontre inopinée, l'artiste n'a pas chômé. Son domicile, son atelier, son garage et son jardin sont encombrés de dizaines de sculptures de toutes tailles: des ours, bien-sûr, mais aussi des poissons, des oiseaux, des fouines, etc.

Et lorsqu'il se lasse de ses ciseaux de taille de pierre, il les troque contre des pinceaux. Ses tableaux chatoyants qui célèbrent la nature et la faune ornent les murs de sa maison, aux côtés des délicates broderies de Marie-Claire, une souriante fribourgeoise qui partage sa vie depuis six ans et qu'il a épousé il y a deux ans. Difficile de trouver un couple plus sympathique et plus amoureux de la vie...

Et ce n'est pas tout: notre peintre-sculpteur sait aussi se faire commerçant. Lui qui, l'âge aidant, a renoncé à ses escapades au-delà du cercle polaire arctique, n'a pas perdu

le goût du saumon pour autant. Profitant de ses filières, il en importe pour en vendre au fines bouches de notre coin de pays. « J'organise des dégustations deux fois par année. Mais j'en ai en stock toute l'année », précise-t-il.

Lorsque l'auteur de ces lignes pensait en avoir fini et se préparait à prendre congé, son hôte l'invite encore à découvrir son clapier niché dans un coin du jardin où somnolaient quelques léporidés bien dodus aux oreilles pendantes. C'est pour les manger? La question le fait bien rigoler. Il feint même l'indignation: « Mais non! Ils sont heureux ici... Et ils sont bien protégés des prédateurs. D'ailleurs, ça fait un moment qu'on a plus vu le renard. »

Avis aux amateurs: Pierre Truffer fait aussi des sculptures sur demande et vend volontiers certaines de ses œuvres. Les curieux et les amateurs de saumon sont les bienvenues, pour autant qu'il ne se pointent pas à l'improviste, comme le grizzli qui, il y a vingt ans, a changé le cours de sa vie.

Contact: 079 204 53 49

Georges Pop

Forel (Lavaux)

Fête du bicentenaire de la commune

Oui ! Les patoisants y étaient !

Bien que nous n'ayons pas encore 200 ans d'âge, comme la vénérable commune de Forel, notre Amicale compte tout de même déjà presque 80 ans et tout au long de ces 80 années, nous n'avons pas quitté Forel. Donc, quoi de plus normal que nous soyons aussi de la fête.

Donc, « l'Amicale des Patoisants de Savigny-Forel et environs » a participé au spectacle avec une chanson en patois, et... aussi, en français dont voici un verset:

*Forellois et Forelloises
Gens d'ici et d'autre part,
Tous joyeux, bourgeois,
bourgeoises.*

*Il nous faut danser et chanter!
Venez donc, on va les fêter.
Les deux cents ans de Forel
Un beau rappel!
Les deux cents ans de Forel!*

Il faut savoir, qu'en 1826, tout le monde parlait encore le patois dans le Jorat, malgré l'interdiction imposée par les autorités cantonales en 1806 et quand on retrouve un document de cette époque-là, comme cela a été le cas dans la pièce de théâtre jouée avec succès, trois soirées de suite,



il a fallu bien sûr un patoisant pour en faire la traduction !

C'est bien le but de notre association, de permettre de comprendre notre passé, de retrouver nos racines, l'origine de nos noms d'endroits et de nos patronymes. Pour le plaisir, je vous en cite quelques-uns, parmi les plus courants:

Badan: « badan » = flâneur.
Blanchet: « blyantset » = un peu blanc
Bovey: « Bovâi » = bouvier
Chapuis: « tsapouè » = charpentier
Chollet: « cholâi » = fenil
Cordey: « cordâi » = cordier

Léderrey: « lé dèrrâi » = là derrière
Delessert: « de l'essert » = du terrain défriché
Détraz: « d'ètra » = de la route
Duboux: « dâo boû » = du bois
Monney: « monnâi » = meunier
Palaz: « pâla » = la pelle en bois
Perey: « perâi » = le poirier
Regamey: « regamâi » = le brodeur

Et parmi ces noms, certains sont importants pour les patoisants, vu que ce sont ces gens-là qui ont écrit et créé notre grammaire, notre

dictionnaire (Duboux), et qui nous ont aussi laissé des textes intéressants et savoureux, que nous relisons toujours avec plaisir (Rouge, Cordey).

Nous sommes bien loin de l'intelligence artificielle, mais... comment avancer si nous ne sommes pas profondément et solidement ancrés dans notre passé? Alors si vous souhaitez soulever le voile des années écoulées, si vous voulez retrouver, avec nostalgie, des moments de votre enfance, rejoignez-nous!

L'accueil sera chaleureux, on se retrouve entre nous, sans aucune prétention, juste pour passer de bons moments ensemble. Et tout cela dans les salles de Forel, gentiment mises à notre disposition par la Municipalité que nous remercions ici et à qui nous devons notre profonde reconnaissance. Grâce à eux, nous maintenons notre patois.

Longue vie au patois!



MRT



Remerciements Fête du Bicentenaire

La Municipalité de Forel (Lavaux) souhaite adresser ses plus sincères remerciements à toutes celles et ceux qui ont contribué au succès de la fête du bicentenaire.

Un immense merci au comité de fête pour son engagement, son énergie et la qualité de l'organisation. Leur travail a permis de faire de cet anniversaire un moment convivial, à la hauteur de cet événement historique.

Nos remerciements vont également à tous les participants, aux sociétés locales, aux bénévoles ainsi qu'aux visiteurs venus partager ces moments d'amitié et de reconnaissance pour nos Aînés.

Nous adressons également un grand merci aux riverains pour leur compréhension et leur patience durant les festivités.

Pour celles et ceux qui souhaitent prolonger ces souvenirs, une rétrospective de la

fête, accompagnée de photos et du texte de la conférence historique, est disponible sur le site internet forel-lavaux-2026.ch. Les panneaux présentant les archives restent visibles à la Maison de Commune pendant les horaires d'ouverture de l'administration.

Le vin de fête du bicentenaire est encore disponible à la vente par carton:

• **Jeudi 18 juin, de 16h à 19h30**
• **Lundi 22 juin, de 16h à 19h**

La vente se fera directement au sous-sol de la Maison de Commune (paiement cash ou Twint).

Encore un grand merci à toutes et à tous pour votre participation et votre contribution à la réussite de cet événement.

Au plaisir de vous retrouver pour célébrer... les 300 ans!

La Municipalité

Oron

Octogénaires, nonagénaires et 60 ans de mariage fêtés à Oron

Vendredi 5 juin, dès 11h30, la cafétéria du Centre sportif à Oron-la-Ville, aux tables joliment dressées et fleuries, accueillait les jubilaires de 1936 et 1946, pour le repas, désormais traditionnel organisé par la commune pour les fêter.



Le plaisir de se retrouver et de partager quelques moments

sance et les remerciements de la Municipalité d'avoir fait le bon choix. Bravo, merci et bienvenue!»

Messages religieux

Avant de passer au repas servis par La Chenille Gourmande de Jérôme Bovet et sa brigade, la parole fut donnée aux représentants des Eglises. Véronique Monnard pour la Paroisse d'Oron-Palézieux releva que la journée des «Onze Comme Une» du 7 juin, fait écho avec les Eglises d'Oron qui sont «Trois Comme Une». Tout en passant la parole à Jean-Michel Chevalley, du Gospel Center, elle le félicita pour sa fidèle présence depuis la 1^{re} édition. Celui-ci rappela l'importance de l'amour qui fait partie de la vie, les étapes à

traverser pour le garder vivant ainsi que l'importance de la joie qui donne la force de vivre «La joie est comme un essuie-glace, elle n'arrête pas la pluie mais elle permet d'avancer». L'abbé Leonardo Kamalebo, porte-parole de l'Eglise catholique, invita l'assemblée à un moment de prière.

Les juniors chantent pour les seniors

Avant de passer au dessert, les invités écoutèrent avec un grand plaisir les chants, solo et pièce au piano interprétés par les jeunes élèves de la chorale de l'Ecole de l'établissement scolaire d'Oron, sous la direction d'Elvira Sonnay. Les applaudissements des anciens remercièrent chaleureusement la jeunesse pour cette



Elvira Sonnay et sa chorale

5 centenaires et des noces de diamant

Après les souhaits de bienvenue aux octogénaires, nonagénaires, à leurs accompagnants, aux invités des trois communautés religieuses et aux représentantes de la Palme d'Or et du Fil d'Argent, Olivier Sonnay, présenta ses collègues municipaux présents et remercia tout particulièrement Monique Ryf, à la tête du dicastère des manifestations, pour l'organisation de cette journée. «Il me tient à cœur de souligner que la commune d'Oron a le grand privilège de compter pas moins de 5 centenaires, toutes des dames! Malheureusement, je dois toutes les excuser ainsi que notre doyen qui a fêté ses 99 ans. Notre chère ancienne doyenne, Mme Fornalaz, qui était présente à chaque repas, s'est éteinte ce printemps peu avant ses 108 ans.» Hasard du calendrier, ce 5 juin, était également la date d'anniversaire des 60 ans de mariage de

Claire Garo, 80 ans et Pierre son époux. Ils furent félicités et applaudis et reçurent de la part de la Municipalité un magnifique bouquet.

Belle participation des aînés

Sans compter les accompagnants, 32 jubilaires étaient rassemblés pour cette journée, 19 personnes de 80 ans sur 37 invitations et 13 personnes de 90 ans sur 18 que compte la commune: «Une belle participation, plus que les jeunes pour les nouveaux citoyens» constata le syndic avec humour, puis il rappela que cette journée met en avant la richesse des parcours de chacun, l'ardeur mise dans les activités professionnelles, dans la vie au sein des familles et pour certains l'engagement dans la vie associative et dans les autorités communales. «Si vous avez rejoint Oron dernièrement, ou il n'y a que quelques années, vous avez la reconnais-



Claire Garo, Monique Ryf, Pierre Garo et Olivier Sonnay

prestation empreinte de fraîcheur. Comme il est de coutume, Olivier Sonnay énuméra quelques-uns des événements importants mondiaux et suisses des années 1936 et

1946 ainsi que les célèbres contemporains des jubilaires. Romain Richard, en charge des affaires sociales et de la culture invita les seniors à participer à la rencontre organisée le 20 juin, dès 10h, à la salle de La Concorde à Oron-la-Ville pour une information concernant les actions communautaires organisées en collaboration entre la commune, Pro Senectute Vaud et un groupe de travail. Ce sera aussi l'occasion ce jour-là d'inaugurer La Concorde comme local d'activités communautaires pour les seniors.

Au moment de se quitter, peu avant 16h, chaque participant reçut un carton de vin de Clos d'Oron et profita encore d'échanger quelques mots avec des connaissances, des camarades d'école ou des amis retrouvés, avant prendre le chemin du retour et qui sait, de se donner rendez-vous dans 10 ans.

Gil. Colliard

Jorat-Mézières

Dernière construction au Cul des Bois: La Halle

Le Cul des Bois est le nom donné à la dernière zone industrielle de la commune de Jorat-Mézières située entre Mézières et Servion. C'est là que s'élève aujourd'hui La Halle, ultime construction de ce secteur d'activités de la commune. Le municipal des constructions, Pierre Jordan, a su mettre à profit un terme défini par le règlement afin d'autoriser l'édification de ce nouveau bâtiment industriel, dû au manque d'espace disponible pour toute extension future.

Le Courrier a eu le privilège d'assister à l'inauguration de ce dernier ouvrage, moment symbolique qui met à l'honneur les entreprises et les ouvriers dont le travail et la persévérance ont permis à cette réalisation d'aboutir avec un plein succès.

La construction de La Halle a débuté en août 2024. Le terrain, alors libre de toute occupation, attira aussitôt l'attention de Thierry Emery

et ensuite André Ronny, qui ont su reconnaître l'opportunité que représentait cet emplacement, d'autant qu'il se trouvait à faible distance du magasin de Mézières.

L'édifice fut conçu et réalisé en grande partie par des entreprises de la région. Les délais furent particulièrement soutenus. Les besoins de la boulangerie exigeaient en effet une mise en service rapide: les fours de cuisson, commandés en Allemagne étaient déjà prêts à être livrés. Leur installation ne pouvait souffrir aucun retard, et l'ensemble des intervenants redoubla d'efforts afin que le chantier progresse au rythme imposé par cette échéance.

Ainsi s'achève l'un des derniers développements industriels du secteur communal, témoignage du dynamisme économique local et du savoir-faire des entreprises qui y œuvrent.

Alain Bettex



Ci-dessus: La dernière construction de la commune de Jorat-Mézières
Ci-contre: L'initiateur et les locataires de La Halle: Thierry Emery, Maryline Dubied-Pasche, Bastian Jordan et André Ronny entouré de Delphine Corbat et Pauline Debétaz

Bourg-en-Lavaux

30 ans au volant des bus scolaires : merci Ljubica



Image fournie par Grégoire Dupasquier, générée par IA

Le 10 juin 1996, Jacques Dupasquier engageait Ljubica Weber comme conductrice de bus scolaire. Trente ans plus tard, plusieurs générations d'enfants de Lavaux se souviennent encore d'elle, de son bus rouge et de sa présence rassurante sur les routes de la région.

Pour beaucoup, Ljubica, c'est bien plus qu'une conductrice. C'est une figure familière, une personne attentive, pon-

ctuelle, fiable, qui connaît les enfants, les familles, les arrêts, les horaires et les bus sur le bout des doigts. Pendant toutes ces années, elle a accompagné les élèves avec rigueur, bienveillance et sécurité, toujours avec cette manière simple et directe qui la caractérise.

En 2016, lorsque Grégoire Dupasquier a succédé à son père Jacques dans la gestion des transports scolaires, Ljubica est devenue sa collabora-

trice. Une transition particulière, puisque quelques années plus tôt, c'est elle qui le conduisait lui-même à l'école lorsqu'il était enfant. Une belle continuité, à l'image de l'engagement fidèle qu'elle porte à son métier depuis trois décennies.

Sur le terrain, Ljubica est une référence précieuse. Elle connaît le fonctionnement des transports scolaires comme peu de personnes. Elle écoute les autres conducteurs, observe ce qui se passe au quotidien et fait remonter les informations importantes. Elle représente cette vision du terrain indispensable, celle qui permet d'assurer un service fiable, humain et proche des réalités de chaque jour.

Et puis il y a sa phrase, devenue presque une signature : « C'est pas grave ». Une réplique simple, qui résume bien son tempérament : calme, pragmatique, toujours prête à trouver une solution et à avancer.

Après 30 ans de collaboration, nous tenons à remercier chaleureusement Ljubica pour sa fidélité, sa gentillesse, sa rigueur et son engagement au service des enfants et des familles de notre région.

Merci Ljubica, et bravo pour ce magnifique parcours.

Grégoire Dupasquier

Oron-la-Ville

Inauguration du nouveau local communautaire de La Concorde



Tout prochainement s'ouvrira à Oron un lieu de partage et de rencontre spontanée pour les plus de 60 ans. Grâce à la disponibilité d'un local de la Paroisse idéalement située au cœur d'Oron-la-Ville, la commune met généreusement à disposition La Concorde à ses habitant.e.s. Nous remercions très chaleureusement les autorités de leur décision et confiance ! Ce dernier sera coordonné par le projet communautaire et les habitant.e.s qui s'y investissent pour devenir un projet de citoyen.ne.s.

Pour vous, souhaitant rester actifs et participer à la vie sociale, cet endroit permettra de faire de nouvelles rencontres, de passer un bon moment et d'échapper à la solitude.

La Concorde est disponible 7 jours sur 7, ainsi que pendant les vacances scolaires. Elle accueillera les activités et projets des habitant.e.s qui souhaitent l'animer. Vous y trouverez de nombreuses activités variées telles que des ateliers créatifs, un accueil café, un atelier de peinture et un atelier de

dessin, de la danse, de la cuisine, et bien d'autres choses.

Pour ouvrir officiellement ce lieu de rencontre au grand public, nous vous convions à l'inauguration de La Concorde le **samedi 20 juin de 10h à 14h**, au Bourg 4, à Oron-la-Ville, en présence des autorités. Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous y voir nombreux et nombreuses.

Renata Lehmann,
au nom des habitants
du projet communautaire

Bourg-en-Lavaux

Rita, charmante et alerte nonagénaire



Rita Weber en robe rouge, avec (de g. à dr.) l'huissier Pierre-Alain Genton, son beau-fils Andreas, sa fille Suzanne, sa fille Liliane, le syndic Jean-Pierre Haenni et la pasteur Sabine Pétermann-Burnat

Originaire de Soleure, Rita Weber a grandi à Lucerne. C'est dans cette ville qu'elle se forma au métier de la banque, et c'est là aussi, au début des années 1960, qu'elle rencontra Hans-Ruedi, un comptable de formation qui allait devenir son époux. Le couple finit par s'installer dans la région zurichoise avant de déménager sur les hauteurs de Grandvaux, avec ses deux filles, armes et bagages, à la fin des années 1990.

La semaine dernière, cette souriante vieille dame fêtait son 90e anniversaire, une date

qui n'a pas échappé aux autorités de Bourg-en-Lavaux. Profitant d'une belle journée ensoleillée, le syndic, Jean-Pierre Haenni, et l'huissier communal, Pierre-Alain Genton, venus les bras chargés de cadeaux - une terrine, du vin de la commune et une tourte gourmande - ont été accueillis dans le superbe jardin de la propriété familiale par Rita, très émue, ses deux filles et son beau-fils.

Après les bienveillants vœux de circonstance prononcés par le syndic, ce fut au tour de la pasteur Sabine Pétermann-Burnat d'adresser quelques mots affectueux

à cette alerte nonagénaire qui entend bien profiter longtemps encore de sa retraite dans le bel environnement qui est le sien. Au nom de la paroisse, la pasteur lui a offert un joli cœur en bois d'olivier sculpté à Bethléem. Le moment s'est poursuivi autour d'un verre et de quelques gourmandises, dans la bonne humeur.

Au tour de notre rédaction d'adresser nos meilleurs vœux à Rita, ainsi qu'à sa famille...

Georges Pop

Oron

Sortie du groupe de La Palme d'Or dans les vignes de Lavaux

Le mercredi après-midi 20 mai par une météo redevenue agréable et placé sous le signe de la convivialité, les membres de La Palme d'Or ont eu le plaisir de partir à la découverte des vignes de Lavaux à bord du Lavaux Express. Entre magnifiques paysages, terrasses baignées de lumière et vues imprenables sur le lac, chacune et chacune ont pu profiter d'un moment de détente en se laissant transporter à travers le vignoble inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco.

En fin de promenade, le Lavaux Express a déposé ses voyageurs devant le Domaine de la Croix Duplex. Situé juste en contrebas de la gare de Grandvaux, ce domaine bénéficie d'un emplacement privilégié au cœur de Lavaux. Une collation a été servie sur la

magnifique terrasse et dans la véranda surplombant le lac, l'occasion de déguster un vin de la propriété, proposé par Maude Vogel, qui dirige avec passion et énergie son domaine. Ce fut l'occasion aussi d'apprécier pleinement la vue à couper le souffle.

Cette belle escapade restera un beau souvenir pour les participants, contents d'avoir partagé un après-midi riche en découvertes et dans la belle ambiance conviviale habituelle de la Palme d'Or. On ajoutera un immense bravo à notre chauffeur du car de Lavaux Voyages. Devant modifier son parcours à cause des routes momentanément fermées, les 40 voyageurs ont été impressionnés par son habileté à traverser les ruelles de notre Lavaux.

Notre prochaine rencontre aura lieu l'après-midi du 17

juin à la grande salle d'Eco-teaux. Nous découvrirons alors les mystères du château d'Oron qui nous seront contés par André Locher, président de l'association pour la Conservation du Château d'Oron.

Senior, à la retraite, seul ou en couple, vous avez envie de partager quelques bons moments en joyeuse compagnie ? Alors n'hésitez pas à nous rejoindre.

Le programme complet des rencontres et des repas-partage de la Palme d'Or se trouve sur le site de la commune, rubrique « Agenda », ou peut être demandé par téléphone au 077 403 84 09 ou par mail : aines-pem@bluewin.ch

Pour le groupe de la Palme d'Or,
Antoinette Décastel



Cinéma

« Bouchra » de Meriem Bennani et Orian Barki



Bouchra, 35 ans, cinéaste marocaine installée à New York, est paralysée par la peur de la page blanche. Un appel de sa mère depuis Casablanca ravive souvenirs et émotions enfouis. Au fil de leur échange, doux et fragile, une brèche s'ouvre, les images reviennent, les désirs aussi. Un film en forme d'autofiction qui aborde, avec humour et tendresse, les relations mère/fille, le rapport à la création et où l'on verra comment une ourse séduit une coyote.

Autofiction

Déjà salué par de nombreux prix à l'international, BOUCHRA a été diffusé en première suisse au festival Visions du Réel dans la section Borderlight – nouvellement introduite pour l'édition 2026 – qui rassemble des longs métrages à la croisée de la fiction et du documentaire.

Emblématique de cette hybridation, Bouchra propose un récit autobiographique parsemé d'éléments fictionnels. La forme du film est elle aussi travaillée par ce mélange entre cinéma du réel et imaginaire, puisque l'animation 3D - singulière et particulièrement réussie - est construite sur des prises de vue réelles. Les personnages incarnés par des animaux anthropomorphes aux espèces multiples (coyote, ours, salamandre, vache, lézard...) racontent comment Bouchra, avatar de la cinéaste Meriem Bennani, travaille à l'écriture du film en question. Une mise en abyme de l'écriture de soi se déploie alors, entre les États-Unis où vit la protagoniste et le Maroc, où elle a grandi.

Contrairement à ce qui est habituellement attendu du documentaire, la créativité infinie que permet l'animation déploie dans BOUCHRA un naturalisme saisissant qui raconte la différence culturelle, à travers le mélange des langues (on saute de l'anglais au fort accent new-yorkais au français, en passant par l'arabe de Casablanca), et surtout les manières de vivre - entre deux réalités.

Identité: coyote, marocaine et lesbienne

A l'instar de sa forme hybride surprenante, le film parvient à transcrire la multiplicité des univers - a priori totalement étrangers - qui pourtant coexistent et constituent l'identité de Bouchra. Ces questions se cristallisent notamment tout au long d'un récit intime bouleversant, dans lequel la protagoniste aborde son coming-out à sa mère. L'une depuis New-York, écouteurs sans fil vissés dans ses grandes oreilles de mammi-

fère ornées de piercings - l'autre depuis Casablanca, avec une connexion hasardeuse qui ralentit, parfois interrompt, les échanges. Les dialogues entre mère et fille sont d'autant touchants et réussis qu'ils sont le résultat de conversations téléphoniques reconstituées, avec la voie de la réalisatrice Meriem Bennani elle-même dans le rôle de son avatar coyote.

Le réalisme et la finesse d'écriture permettent au film d'aborder des enjeux intimes autour de l'identité avec une grande sensibilité. Il s'agit de raconter les blessures liées à un parcours de jeune femme lesbienne dans une famille marocaine où la différence sexuelle est rejetée, tout en exprimant la beauté d'une relation mère-fille remplie d'affection, qui se reconstruit timidement. Les deux femmes artistes - l'une cinéaste, l'autre peintre - ré-apprennent à se connaître en évoquant le passé, elles s'approprient. Malgré un coming-out difficile, et en dépit des fêlures qu'on ne guérit pas (honte, rejet, sentiment de non-appartenance), BOUCHRA raconte la tendresse et l'amour d'une maman restée au pays.

Le film fait également fleurir les formes d'amour plurielles qui nourrissent l'identité de la protagoniste: les amitiés complices à New-York, une ex-copine avec qui les contours de la relation sont flous, l'amie d'enfance marocaine qui travaille à la radio, une nouvelle rencontre excitante... autant de liens qui colorent le monde malicieux de BOUCHRA et lui confèrent une délicatesse sans pareil.



Bouchra et sa mère

A Fox Under a Pink Moon de Meriem Bennani et Orian Barki, 2025 Maroc/Italie/États-Unis, VO française et VO anglaise et arabe sous-titrée en français, 1h23.

A découvrir au Cinématographe de Lausanne depuis le 10 juin.

Gysèle Giannuzzi

Moudon

Les 13 et 14 juin, un week-end de rêve

Partez en voyage musical vers une destination : Moudon !



Avec FESTIMUSIQUES, la musique célèbre la diversité culturelle, unissant les cantons romands et des influences internationales par la voix, la danse et les costumes traditionnels. Le yodel et le cors des Alpes, piliers de l'identité alpine suisse, incarnent la tradition locale tout comme des chœurs, des fanfares ou brass band et également des polyphonies corses, de la country, de la pop, du rythm'n blues ou du jazz portent l'identité de leurs contrées respectives.

Près de 60 concerts gratuits vous attendent avec plus de 700 musiciens sur 4 scènes et dans les rues vous accueilleront pour vous offrir des instants de détente. Samedi matin, le traditionnel Kiosque à musiques sera présent. De nombreux food-trucks et buvettes sauront délecter vos papilles gustatives.

Plus d'informations sur www.festival-moudon.ch

Comm.

Opinion

Drame de Crans-Montana



Quand la légalité oublie l'humanité



Florianne Tschudi-Monnet Jean-Michel Parisod Anne-Lise Parisod

Les suites du drame de Crans-Montana continuent de révéler des situations profondément bouleversantes. Parmi elles, celle d'une mère dont le fils a été très gravement brûlé et hospitalisé en Allemagne pendant plusieurs mois. Comme n'importe quel parent l'aurait fait, elle a quitté temporairement son travail afin de rester au chevet de son enfant. Cette absence était d'ailleurs couverte par un arrêt de travail délivré par son médecin. Or, alors qu'elle se trouvait encore en Allemagne auprès de son fils hospitalisé, elle a reçu un appel téléphonique lui annonçant son licenciement. Même si cette décision devait être légalement admissible, elle reste humainement incompréhensible.

Peut-on réellement considérer acceptable qu'une mère, confrontée à une telle épreuve, apprenne ainsi la perte de son emploi alors qu'elle accompagne son enfant blessé dans un hôpital étranger. Cette affaire rappelle une évidence trop souvent oubliée: le respect du droit ne dispense jamais de faire preuve d'humanité. Une société digne de ce nom devrait savoir protéger celles et ceux qui traversent des drames exceptionnels, et non les fragiliser davantage. Car tout ce qui est légal n'est pas forcément juste.

Florianne Tschudi-Monnet
Jean-Michel Parisod
Anne-Lise Parisod

La rubrique « Opinion » est ouverte à tous et l'auteur est responsable de ses écrits

Publicité

SENTIER GOURMAND LAVAUX

12^e édition

LES ANNEAUX DE LAVAUX 2026

DIMANCHE 28 JUIN

des défis à savourer

DÉPART
Gare de Grandvaux
verre de bienvenue

1 Ballotine de poulet jaune crémeux de maïs et popcorn au kimchi
Domaine Mermetus Aran | www.mermetus.ch

2 Les délices de Dionysos
Domaine Vitis Musicalis Le Daley | www.vitismusicalis.ch

3 VIGNERON INVITÉ
Schaffhouse | Weingut Gasser www.weingut-gasser.com

4 Sauté de veau à la provençale
Gnocchi à la romaine et tomates séchées
Carottes à l'estragon
Cave J. & A. Joly
Grandvaux | www.cave-joly.ch

5 Quand le noir sublime le fromage
Domaine Laurent Berthet | Cully
www.berthet-vins.ch

6 Bavaroise à l'aspérulle odorante
Pomme verte et poires en compotine et herbes
Domaine Potterat | Cully
www.vins-potterat.ch

+1 souvenir (incluse)

Réservations: www.sentiergourmandlavaux.ch

Puidoux

GymArt Open à la salle Forestay les 30 et 31 mai

Bilan et résultats de deux journées intenses remplies d'exploits

Ce sont 400 jeunes gymnastes enthousiastes et heureuses de participer à ce GymArt Open qualificatif pour le titre de championne(s) vaudoise(s) et pour une participation au championnat suisse.

Lors de la partie officielle du samedi 30 mai à 17h, la présidente du Conseil d'Etat Christelle Luisier Brodard arborait un large sourire qui montrait sa satisfaction de voir évoluer toute cette jeunesse dans la joie et la bonne humeur, malgré un esprit de compétition indispensable à la réussite des objectifs qualificatifs.

Elle se réjouit de voir se développer la gymnastique artistique féminine dans le canton de Vaud avec l'appui du centre cantonal de gymnastique artistique à Aigle.

Un grand bravo à GymArt de Puidoux et à sa présidente Doris Penna qui porte haut les couleurs de Puidoux grâce à sa passion et ses initiatives personnelles.



Texte et photos de Jean-Pierre Lambelet

GymArt Puidoux brille à domicile

Championnat vaudois GAF: GymArt Open 2026, 30-31 mai

A l'occasion du GymArt Open 2026, compétition cantonale organisée à Puidoux les 30 et 31 mai, le club local GymArt Puidoux a réalisé une performance collective remarquable, plaçant ses gymnastes sur sept podiums du Championnat Vaudois et décrochant plusieurs qualifications pour des championnats suisses.

Jihad Nour, intouchable en P1

Avec un total de 51.950 points, plus de cinq points d'avance sur sa dauphine, Nour Jihad s'impose comme la grande dominatrice de sa catégorie. Première à la poutre (12.900), aux barres asymétriques (12.450) et au sol (12.750), elle signe une performance d'exception et se qualifie pour le Championnat Suisse Junior à Cornaux.

Double en Programme préparatoire

Frias Miura (2^e, 45.450 pts) et Mercier Sophia Rose (3^e, 45.125 pts) signent un beau

doublé pour GymArt Puidoux en Programme Préparatoire, séparées de moins d'un demi-point.

Panconi Tina qualifiée en P6A

5^e du Championnat vaudois en P6A avec un total de 34.400 pts, Panconi Tina décroche sa qualification pour le Championnat suisse de gymnastique Élite/Amateur à Winterthur en octobre 2026.

Double historique en P5A

Giulia Corda et Yasmine Jihad réalisent un doublé pour GymArt Puidoux en P5A, terminant respectivement 1^{ère} (39.350 pts) et 2^e (37.550 pts) du Championnat Vaudois. Toutes deux sont qualifiées pour le Championnat Suisse de Gymnastique Élite/Amateur à Winterthur en octobre 2026.

Programme Open

Manvi Adya monte sur la 3^e marche du podium (38.100 pts), suivie de Chapuis Maëlie (4^e, 37.950 pts), Simond Julie (6^{ème}, 37.100 pts) et Pfannen-schmidt Jenna (7^e, 37.000 pts). GymArt Puidoux place quatre

gymnastes dans le top 7 de la catégorie.

Programme Statera

Daouk Jasmine décroche la 3^e place (38.650 pts), talonnée par Mattsson Erika (4^e, 38.600 pts) et Trencev Laura (5^e, 38.200 pts). Trois gymnastes de GymArt Puidoux dans le top 5, illustration parfaite du dynamisme du club.

Un club dynamique en pleine expansion

Les résultats de ce Championnat Vaudois témoignent d'un club en pleine progression, capable de placer ses gymnastes sur de nombreux podiums dans des catégories très diverses. «Si nos gymnastes brillent autant sans salle de gymnastique artistique spécialisée, imaginez ce qu'elles pourraient accomplir avec...», confie Doris Penna, présidente de GymArt Puidoux.

Comm.



Vélo trial

2^e manche de la Coupe suisse

Ce samedi, nos pilotes du Vélo Trial Broye Jorat se sont rendus dans le Jura Bernois, à Valbrise où avait lieu la 2^e manche de la coupe Suisse 2026. Organisé par le club de Vélo trial Moron sur le site qui avait accueilli l'année dernière une coupe du monde. Nos jeunes trialistes ont pu concourir là où les meilleurs trialistes internationaux avaient concouru avant eux sur des parcours adaptés à leur catégorie.

En U16 magnifique parcours pour William Van de Ven qui se qualifie pour la finale et sera 2^e. Dans la même catégorie, Savio de Blaireville 7^e.

En U14 Lohan Bongrad 6^e, Artemise Van de Ven 10^e, Alessio Fusco 12^e (TPCM), Léona Vonlanthen 14^e, Aurélien Bouttonnet 15^e et Maé Butty 16^e

En U12 bravo Liam Vonlanthen pour sa 2^e place, Nathanaël Gauthey (TPCM) 6^e

En U10 Jayla de Blaireville 5^e
En U9 bravo à Coline Monnin du TPCM pour sa 2^e place

Une partie de nos pilotes U9-U16 essaient de se qualifier pour les Trials World Youth Games UCI qui auront lieu du 24 au 26 juillet 2026 à Lausanne avec les meilleures trialistes de chaque catégorie du monde entier.

wyglausanne2026.ch



Artemise Van de Ven

Ce dimanche, une compétition qui donne des points pour le classement mondial UCI, a eu lieu sur le même site pour les catégories, dames et élites 20 pouces et 26 pouces.

Noémie Gfeller 1^e et Nina Rubattel 2^e se sont qualifiées avec brio pour la finale. Nina Rubattel montera alors sur la plus haute marche du podium alors que Noémie Gfeller se classera 5^{ème} et Elissa Bongard 7^e

Chez les hommes, en 20 pouces, Max Von Gunten 4^e du TPCM prendra la 16^e place. Et en 26 pouces Tom Blaser 2^e qualifié pour la finale sera 5^e et Kouzma Rehacek 16^e.

Un grand bravo aux trialistes présents ce week-end.

Ursina Butikofer

Basket

Une fin de saison en bronze pour l'équipe des U16 de Veveyse-Oron Basket

Sous la conduite de leurs coaches Christophe Girardin et Adrien Tenthorey, les joueurs et joueuses de la catégorie U16 ont terminé deuxième de la saison régulière, avant de disputer le Final Four à Bulle le samedi 30 mai dernier. Le match de demi-finale a été difficile contre une équipe d'Académie FO C, renforcée pour l'occasion par trois joueurs venus de leurs équipes B, voire A, scellant la défaite à 42-70. Les joueurs et joueuses de Veveyse-Oron n'ont pas baissé les bras et ont relevé la tête lors de la petite finale contre Villars-sur-Glâne, en remportant ainsi le match 62-45, ce qui leur a permis de décrocher la médaille de bronze. Félicitations à eux pour leur engagement. Il sied de relever que l'équipe U16 de Veveyse-Oron est la seule équipe à compter deux filles dans leur effectif dans ce championnat masculin. Merci à l'AFBB qui a permis cette dérogation exceptionnelle.

Bravo et merci pour cette saison à: Ismaël Rochat, Maxime Trouillet, Tom Dumoulin, Jeanne Wildhaber, Jade Trouillet, Raphaël Sulmoni, Ostap Dikhtiar, Darrell Bühler, Renaud Moser, Joshua



L'équipe U16, avec l'un des coaches, Adrien Tenthorey (manquent le second coach Christophe Girardin, ainsi que le joueur Joshua Derivaz)

Derivaz, ainsi qu'à Christophe Girardin et Adrien Tenthorey.

Notons encore que les autres catégories du club se sont bien illustrées, les U14 terminant 1^{er} du groupe 2 du championnat, la 3LM finissant 4^e du championnat. Quant aux équipes mini-basket, elles ont su montrer leur progression lors des différents tournois. Enfin, relevons la très belle équipe des U16 filles qui a profité de cette saison pour se construire au travers de matches amicaux. Nous nous réjouissons de la prochaine saison.

Le club remercie et salue l'ensemble des coaches pour leur travail, soit Jenny Chapuis U8, Nicolas Harel U10, Gaël Aubert U12, Sara Ismaili U16F et Kane Chan U14-U16F, Fabio Ribeiro U14, Christophe et Adrien Tenthorey U16, ainsi que Namik Zahirovic 3LM.

André-Eric Tenthorey

Voile

87^e Bol d'Or du Léman

Scénario imprévisible

Avec 391 voiliers inscrits et près de 2500 navigateurs sur l'eau, la plus grande régata au monde disputée sur un lac s'est annoncée particulièrement indécise. 289 équipages ont terminé la course avant l'heure de clôture, dimanche à 17 heures.

Cette 87^e édition du Bol d'Or du Léman a, une nouvelle fois, réuni l'élite de la voile lémanique aux côtés de centaines de passionnés, mais elle a aussi délivré un scénario imprévisible constitué d'un mélange d'exploits sportifs, de choix stratégiques et de procédures.

En effet, des retournements de situations spectaculaires dus à l'interprétation des règles de la classe des catamarans TF35 qui place cinq de leurs unités dans les cinq premiers ont créé une certaine incertitude. Ylliam XII Comptoir Immobilier à Bertrand Demole, déjà vainqueur du Bol d'Or en 2021, a été le premier à franchir la ligne d'arrivée après 11h48' de course, précédant X-Wing skipper et armé par Marco Favale et Ylliam 17 à Julien Firmanich.

Les deux TF35 Ylliam ont navigué avec six équipiers alors qu'ils en avaient annoncés sept, soit une différence de poids et un différentiel de vitesse que le comité de course pouvait considérer comme une violation du règlement de la classe. Dans un premier temps et dans l'attente d'une décision formelle

du jury international, ces deux voiliers ont donc été considérés comme non classés. Puis, à la suite d'une réunion du jury, la procédure à l'encontre des deux TF35 n'a pas été retenue en raison de vices de procédure, validant un classement final conforme à l'ordre des passages sur la ligne d'arrivée. Cette situation entraînant une autre, le comité de course a reçu une demande de procéder fermement à l'annulation du score pour cause de gilets de sécurité non conformes sur X-Wing. Sans autre suite.

Sur l'eau et dans des conditions de vent d'abord soutenue puis faible, le monocoque K2 barré par Alexander de Weck a largement terminé en tête des monocoques devant le croate Niko Kmetovic et François Thorens de La Tour-de-Peilz. La classe la plus disputée a été celle des Surprise qui fête cette année son demi-siècle avec pas moins de 101 équipages au départ. 76 ont terminé ce Bol avec, en tête, Sarah Jaccaud devant René Mermoud et Alexandre Hugonnaud.

Texte et photo Christian Dick



Frottements au départ

Oron-la-Ville

Family Games Oron 2026 - Samedi 13 juin, de 15h à 19h30

« Il n'y a pas de plus beau cadeau pour un enfant que de lui accorder du temps »

Même Google vous le dira : « ce sont les souvenirs et l'affection qui naissent des moments partagés plutôt que des biens matériels ». Les Family Games, c'est une opportunité et un espace aux familles pour passer du temps ensemble en jouant. Cet après-midi, c'est là où le jeu rapproche et où le plaisir se vit en grand !

C'est le 13 juin, de 15h à 19h30, sur les terrains du Centre sportif d'Oron, que les Family Games mettront en place plus de 70 jeux variés, construits en format XXL, qui allieront agilité, défis, adresse, réflexion ou rapidité. Des jeux tant pour les petits que pour les grands !

Imaginez le bonheur de votre enfant lorsqu'il réalisera que vous l'avez aidé à construire la tour la plus haute qu'il n'ait jamais réussi à construire seul ! C'est ce temps de qualité qui vont le marquer.

Réservez la date et venez vivre cette expérience familiale inoubliable !

Pour le comité des Family Games Oron, Anaëlle Chevalley



Prix: Fr. 5.- par personne (gratuit pour les 0-3 ans)
Barbe à papa offerte à chaque enfant
En cas de temps incertain, consulter www.gc-oron.org/ma-famille-et-moi



Rink-hockey

Fin de saison et un champion tessinois

Le championnat suisse de rink-hockey a pris fin ce week-end. Au Pully RHC, 1^{re} ligue, U15 et U11 ont tiré leurs dernières cartouches. Si la compétition est finie, les entraîneurs se poursuivent tant au collège de Mallieu qu'à la salle Arnold-Reymond.

Les derniers lampions de la fête se sont également éteints en Harvest National League, la division d'élite du championnat suisse, qui a sacré son nouveau champion, tessinois, à l'occasion du 4^e et, du coup, dernier acte des playoffs.

Grand favori après sa victoire chez le champion suisse en titre la semaine dernière,

Biasca n'a pas tremblé. Il a battu Diessbach sur le score de 6 à 3, samedi à domicile, dans une ambiance de feu. Devant près de 800 spectateurs, les Biaschesi ont obtenu leur second titre national après 2019 et leur 2^e trophée de la saison après la Coupe arrachée aux Bernois de Wimmis en mars dernier.

Arbitré par un duo dont faisait partie le Pulliéran Marc Stampfli (nous y reviendrons dans une prochaine édition), le match a tenu toutes ses promesses. S'appuyant sur un gardien hors-norme, le lusitano-angolais Francisco Veludo, les Tessinois ont fait étalage de leur rapidité et de leur sens

du but, tandis que Diessbach a longtemps lutté, comme en témoignent les deux goals marqués en toute fin de rencontre par le vétéran Pascal Kissling.

Avec panache, Biasca a ainsi mis un terme à trois ans d'un règne sans partage des Seelandaïis sur le rink-hockey suisse.

La saison prochaine, la Harvest National League comptera 4 clubs bernois (Diessbach, Uttigen, Wimmis et Thoune), deux vaudois (Pully et Montreux), un Tessinois (Biasca) et l'équipe autrichienne de Wolfurt.

Pado Dupertuis



Le RC Biasca réalise le doublé Coupe - Championnat après avoir battu le champion suisse Diessbach devant près de 800 tifosi au Palaroller.

© Lebkuchenhaus Productions

SERVICES RELIGIEUX

Dimanche 14 juin 2026

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE RÉFORMÉE

Paroisse de Puidoux Crêt-Bérard 18h00	Paroisse de Pully-Paudex Le Prieuré 10h00
Paroisse du Jorat Ropraz 10h00	Paroisse de St-Saphorin Puidoux 10h15
Paroisse d'Oron-Palézieux Palézieux 10h00	ÉGLISE CATHOLIQUE
Paroisse de Savigny-Forel Savigny 10h00	Chapelle 18h00 samedi Cully 9h30 messe
Paroisse de Belmont-Lutry Lutry 10h00	Lutry 10h00 messe Oron 10h30 messe
Paroisse de Bourg-en-Lavaux Cully 10h30	Ursy 9h00 messe

En cas de doute, rendez-vous sur www.eerv.ch

CINÉMAS

Oron-la-Ville

L'Abandon Fiction de Vincent Garenq v.f. - 12/12 ans Sa 13 juin à 18h, di 14 juin à 16h et lu 15 juin à 20h	Peau à peau Fiction de Chloé Cinq-Mars, v.f. - 16/16 ans Je 11 juin à 20h, et ma 16 juin à 20h
Compostelle Fiction de Yann Samuell v.f. - 12/12 ans Sa 13 juin à 16h, di 14 juin à 18h et ma 16 juin à 20h	Bêêtective Privé Fiction de Kyle Balda v.f. - 6/10 ans Sa 13 juin à 16h et di 14 juin à 14h

Chexbres

Palestine 36 Fiction de Annemarie Jacir vost. - 10/12 ans Ve 12 et sa 13 juin à 20h30	Calle Málaga (Rue Málaga) Fiction de Maryam Touzani vost. - 10/12 ans Ma 16, me 17 et ve 19 juin à 20h30
---	--

Carrouge

PROCHAINES SÉANCES
vendredi 4, samedi 5 et dimanche 6 septembre 2026

Retrouvez d'autres informations sur
www.cinemadoron.ch / www.cinechexbres.ch / cinema-du-jorat.ch

SUDOKU

N° 23 DIFFICULTÉ : 1/4 THIERRY OTT

2				3		6		7
	5	3	9	6		8	4	2
	6	4	7					
	2		3					
9	3	5		1		4	2	6
6	4			2	9		1	
			1		5		7	4
5	7		2					
4	8		6	7	3			5

INSTRUCTIONS

Inscrire dans chaque case un chiffre entre 1 et 9.

Le même chiffre ne peut figurer :

- qu'une seule fois par colonne ;
- qu'une seule fois par ligne ;
- qu'une seule fois par carré de neuf cases.



Solution									N° 22
7	6	9	5	4	8	2	1	3	
3	8	2	6	9	1	5	7	4	
1	4	5	2	3	7	6	9	8	
8	5	7	3	6	4	1	2	9	
4	9	1	7	8	2	3	6	5	
2	3	6	1	5	9	4	8	7	
9	2	8	4	1	5	7	3	6	
5	7	3	9	2	6	8	4	1	
6	1	4	8	7	3	9	5	2	

Simond SA
Z.I. La Plaine
Chemin de Vimoulin 1
1302 Vufflens-la-Ville

Mazout - Carburants - Lubrifiants
Stations-services

info@simondsa.ch
www.simondsa.ch
Tél. 021 706 25 80
Fax 021 706 25 85
Appel gratuit 0800 80 25 80

MÉTÉO DE LA SEMAINE

Du jeudi 11 au mercredi 17 juin 2026 Mis à jour le 9.06.26

Lieu	Oron-la-Ville	Savigny	Cully
JE 11	+19° +6°	+17° +8°	+20° +12°
VE 12	+22° +8°	+21° +10°	+22° +14°
SA 13	+26° +11°	+24° +13°	+26° +16°
DI 14	+27° +13°	+26° +14°	+28° +18°
LU 15	+27° +15°	+26° +14°	+28° +18°
MA 16	+27° +16°	+26° +15°	+28° +19°
ME 17	+28° +17°	+26° +17°	+28° +19°

AGENDA

<p>Aran 13 juin, 9h à 16h, salle des Mariadoules, Arc-en-Ciel en fête avec troc de jouet.</p> <p>Belmont Tous les lundis, à 9h30, au restaurant BéliMont Panorama, café-rencontre séniors. Chaque jeudi, de 15h30 à 19h30, à la route d'Amier, marché hebdomadaire de produits frais et de saison. 17 juin, dès 17h, Bel'Afterwork.</p> <p>Carrouge 12 et 13 juin, à 20h, à la grande salle, « L'enquête corse », soirée chant et théâtre, du chœur mixte de Carrouge et Cie de Cin'décis, rés. 077 449 33 28. 26 juin, 16h30, place du village, marché Charme.</p> <p>Chexbres 13 juin, à 19h30, au Cœur d'Or, Bick's & Douilleur. 13 juin, à 10h30, CinéChexbres, séance de la lanterne magique. 13 juin, 18h, centre paroissial, « De l'égo à l'âme » conférence de Ramchandra Das, yogi népalais.</p> <p>Cully Tous les jeudis 7h30-12h, place du Temple, marché. Tous les dimanches 10h-16h, place d'Armes, marché. Jusqu'au 19 juin, à la galerie s, « Le sommeil des oubliés », exposition de photos de David Siodos. 14 juin, 10h à 16h, à la salle Davel, Repair café. 20 au 28 juin, à Cully, Grandvaux et Vevey, 23° festival Lavaux Classic. 22 au 26 juin, à Moratel, régata des 5 soirs du Dézaley.</p> <p>Ecoteaux 17 juin, 13h45, grande salle, activité de la Palme d'Or, « Les mystères du château d'Oron », par André Locher.</p> <p>Lutry 13 juin au 18 juillet, à la Galerie IN, « The call of the rising sun », exposition des peintures de Yasser Nabaiel, vernissage le 13 juin de 14h à 21h.</p>	<p>14 juin, 17h, au temple, « ArtsCademia », concert avec Nino Kupreishvili (piano) et Inès Halimi (chant). 20 juin, Fête au Village à Savuit. 21 juin, dans le bourg, fête de la musique. 23 juin, 18h, Petit Cabanon, « Deux secondes », spectacle jeune public par La Cie du Petit Monsieur. 24 au 27 juin, dans les Domaines du Chaney, du Clos-de-Clîtres et de Bory, la folle semaine, concerts et restauration.</p> <p>Maracon Dès le 13 juin, à La Classe, soirées foot, tous les matches de la Natl seront diffusés. 13 juin, 20h, à La Classe, Football Suisse - Qatar. 18 juin, dès 9h, à La Classe, Café tricot. 18 juin, 20h, à La Classe, Football Suisse - Bosnie.</p> <p>Mézières Tous les premiers jeudis du mois, rdv à 13h30 au parking de l'Épinette. Balade dans la nature pour les personnes de 60 ans et plus. Sans inscription ou cotisation. Info : 078 671 33 49 Pro Senectute. Tous les mercredis après-midi, de 14h à 17h, après-midi de jeux à la salle de paroisse. Prenez votre jeu favori et rejoignez-nous pour un moment convivial! Info : Théo Iliani 078 671 33 49. Jusqu'au 14 juin, à la Galerie Aux Arts etcetera, exposition de Henri Bumens. 11 juin, à 20h, au Théâtre du Jorat, « Danish String Quartet », concert classique. 13 juin, 9h à 15h, sur la place du village, marché artisanal de Jorat Souviens-toi. 13 juin, 9h à 15h, place du temple et derrière la cure, Vide-grenier. 19 juin, à 20h, au Théâtre du Jorat, « Dracula », famille, théâtre musical. 24 juin, 21h, grande salle, coupe du monde Suisse - Canada. 24 juin, 9h30-11h, Bibliothèque du Jorat, action Né pour lire.</p> <p>Oron Tous les samedis, de 9h à 12h30, à la place de la Foire, marché hebdomadaire.</p>	<p>Tous les mardis, de 14h à 17h, à la Concorde, après-midi jass pour les personnes de 60 ans et plus. Sans inscription ou cotisation. Antoinette Décastel 077 403 84 09 / Romain Richard 079 816 49 64. Tous les mercredis de 9h30 à 11h00, à la salle de l'ancien collège d'Oron-le-Châtel, Café-rencontre pour les personnes de 60 ans et plus. Sans inscription. Tous les jeudis, de 10h à 11h, à La Concorde, « English conversations », exerçons notre anglais. Sans inscription. Dès le jeudi 4 juin, tous les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois, de 14h à 17h, à La Concorde, après-midi jeux de société pour les personnes de 60 ans et +. Sans inscription ou cotisation, info 077 403 84 09. Jusqu'au 27 septembre, au Château d'Oron, exposition « Hubris botanique », de Sève Favre. Dès le 4 juin, tous les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois, de 14h à 17h, à La Concorde, après-midi jeux de société pour les personnes de 60 ans et +. Sans inscription ou cotisation, info 077 403 84 09. 11 juin, visite du zoo de Servion, collation sur place, activité du Fil d'Argent, rdv centre sportif. 13 juin, 15h à 19h30, au Centre sportif, Family Games d'Oron 2026. 15 juin, 14h-16h, et 19 juin, 10h-12h, à La Concorde, initiation théâtrale, aucun prérequis nécessaire. 17 juin, 20h, château d'Oron, concert à la salle de piano, Frederic Bager interprète Chopin. 20 juin, 10h, inauguration à La Concorde. 21 juin, 14h15-15h, au château, contes « Au temps des chevaliers et des princesses ».</p> <p>Palézieux Tous les derniers jeudi du mois, de 19h30 à 22h, au foyer de la paroisse, soirée jeux de la SDP Palézieux. Gratuit. 11 au 15 juin, dès 17h, Abbaye de la Haute-Broye, au stand de tir et battoir.</p> <p>Paudex 19 juin, 18h, Fête à Paudex.</p>	<p>Puidoux 14 juin, au Verney, « Pétanque+chibre », concours boules et cartes du club de pétanque. Inscr. 079 542 16 89. 21 et 22 juin, devant la salle du Forestay, fête de la musique de la fanfare Echo des Rochers. 24 et 25 juin, salle Forestay, Spectacle scolaire des écoles du Verney.</p> <p>Pully Café-théâtre de la Voirie, rés. www.theatredelavoirie.ch 19 et 20 juin, 20h, « Fonds de tiroirs », théâtre. Jusqu'au 14 juin, au Musée d'Art de Pully, exposition « Flash sur la collection, dans les coulisses du MAP ».</p> <p>Ropraz Jusqu'au 26 juillet, à L'Estrée, Exposition collective d'été, vernissage le 6 juin à 16h. 13 juin, à 18h, à L'Estrée, Pascal Rinaldi « Réinventer l'espoir ».</p> <p>Savigny Tous les deuxièmes lundi du mois, de 9h à 12h, aux Cullayes, Atelier d'aide à l'informatique pour les personnes de 60 ans et plus à la salle de l'ancien collège. Prenez votre ordinateur ou téléphone. Infos : 078 671 33 49 Pro Senectute. 13 juin, 18h, Forum, audition de l'Ecole de Musique de Savigny-Forel. 14 juin, 15h, Forum, bal folk de l'Ecole de musique de Savigny-Forel. 20 et 21 juin, dès 10h, Forum, « Papill'hot » salon gourmet, stands et restauration.</p>
--	--	---	---

Si vous désirez voir figurer vos manifestations gratuitement dans notre rubrique « agenda » merci de nous faire parvenir votre programme à redaction@le-courrier.ch

Publicité

POMPES FUNÈRES

GÉNÉRALES SA
Sabine Martinet-Christen
Oron-la-Ville
021 907 97 61 (24h/24)
079 778 81 28

CONSEILS POUR OBSÈQUES FUTURES
www.alea-pfg.ch

IMPRESSUM

ABONNEMENT 1 an Fr. 98.-	ADMINISTRATION Les Éditions Lavaux-Oron Sàrl Route de l'Industrie 26 - 1072 Forel Tél. 021 908 08 08	www.le-courrier.ch	TIRAGE 26'000 exemplaires
IBAN CH92 8080 8008 2357 1001 9	RÉDACTION Arvid Ellefplass redaction@le-courrier.ch Tél. 021 908 08 05	MISE EN PAGE Sabine Baechtold et Charlotte Panchaud annonces@le-courrier.ch Tél. 021 908 08 01	ÉDITEUR / DIRECTEUR Olivier Campiche olivier.campiche@le-courrier.ch Tél. 021 908 08 08
	PUBLICITÉ Stéphanie Rizzi stephanie@le-courrier.ch Tél. 079 777 82 36		

Retrouver votre journal sur toutes les plateformes!



Football

Fin des championnats : Vignoble I disputera les finales



Lionel Birchmeier et son équipe pourraient réaliser une double promotion historique

FOOTBALL

FC Puidoux-Chexbres

Résultats

Jun. D 9, 2 ^e degré	FC Echallens Région IV - Foot Lavaux Puidoux-Chexbres II	1-6
Jun. B promotion	Stade Nyonnais I - Foot Lavaux Puidoux-Chexbres	7-0
Jun. A promotion	Foot Lavaux Puidoux-Chexbres - FC Genolier-Begnins	2-3
3 ^e ligue	FC Puidoux-Chexbres I - FC Saint-Légier II	6-0
4 ^e ligue	Villeneuve-Sports I - FC Puidoux-Chexbres II	non joué

Prochains matches

Graines de foot

Tournois de qualifications 2026 Catégories junior.e.s (D-7, E, F et G)
Samedi 13 juin
(date de réserve et tournoi FF11/FF14: dimanche 14 juin)

Tournoi final 2026

Dimanche, 21 juin (sous réserve)

FC Savigny-Forel

Résultats

Juniors D 9	FC Jorat-Mézières III - FC Savigny-Forel II	7-2
	FC Savigny-Forel I - Mvt Centre Bottens IV	7-2
Youth League C	FC Savigny-Forel - FRM Lonay	2-1
2 ^e ligue	FC Savigny-Forel - FC Thierrens	5-1

Prochains matches

Dimanche 14 juin

Youth League C	FC Savigny-Forel - Lancy FC	13h
	Terrain St-Amour, Savigny	

AS Haute-Broye

Résultats

3 ^e ligue	AS Haute-Broye I - FC Iliria Payerne I	4-4
4 ^e ligue	FC Echandens I - AS Haute-Broye II	4-1
Sen. 30+	AS Haute-Broye - Savigny - Ouest Lausanne	7-0
Sen. 30+	FC Chile Sport - AS Haute-Broye	1-3
Sen. 50+	AS Haute-Broye - FC Yvonand	2-6
Jun. B 1	AS Haute-Broye I - FC Lutry I	3-6
Jun. B 2	FC Lutry II - AS Haute-Broye II	6-2
Jun. C 2	AS Haute-Broye - FC Champagne Sports III	2-8
Jun. C 2	FC Corcelles-Payerne - AS Haute-Broye	1-4
Jun. D 9	AS Haute-Broye I - Mvt du Centre I	2-2
Jun. D 9	FC Aigle I - AS Haute-Broye II	3-2
Jun. D 9	AS Haute-Broye III - FC Epalinges III	10-2

FC Vignoble - Foot Lavaux

Résultats

Seniors +50	FC Vignoble - FC Saint-Légier	2-2
Juniors D 9	FC Echallens Région IV - Foot Lavaux II	1-6
Juniors C	FC Lutry II - Foot Lavaux	1-6
Juniors B	FC Stade Nyonnais I - Foot Lavaux	7-0
Juniors A	Foot Lavaux - FC Genolier-Begnins	2-3
4 ^e ligue	FC Rapid-Montreux II - FC Vignoble II	2-1
2 ^e ligue	FC Vignoble I - FC Saint-Légier I	4-2

Prochains matches

Samedi 13 ou dimanche 14 juin

Finales promotion FC Vignoble I - FC Bursins-Rolle-Perroy
2^e ligue inter - aller

Samedi 20 ou dimanche 21 juin

Finales promotion FC Bursins-Rolle-Perroy - FC Vignoble I
2^e ligue inter - retour

Les différents championnats de football ont pris fin ce week-end. Grâce à son excellente saison, le FC Vignoble I participera aux finales de promotion pour accéder à la 2^e ligue inter. Retour sur les résultats des équipes de la région.

2^e ligue, groupe 1 : une belle conclusion pour Savigny-Forel

Pour leur dernière sortie de la saison, les hommes de Yannick Favre ont largement dominé le FC Thierrens I (5-1). Ce succès leur permet de terminer l'exercice à une honorable 9^e place.

2^e ligue, groupe 2 : Vignoble en route vers les finales, Lutry sauvé

La performance du FC Vignoble I ne passe pas inaperçue. Tout juste promus, les Cullierans auront l'occasion de poursuivre leur ascension en affrontant le FC Gland lors des finales de promotion pour la 2^e ligue inter. Ils ont validé leur qualification en s'imposant 4 à 2 face au FC Saint-Légier.

C'est sans doute la grande surprise de ce championnat. Les hommes de Jules Marche ont réalisé une saison remarquable, marquée par une régularité et une détermination exemplaire. Après leur défaite face à Lausanne-Nord Academy I, ils ont su effectuer une spectaculaire remontée au classement pour décrocher cette place en finale. Les rencontres se disputeront les week-ends des 13-14 juin et des 20-21 juin. Quelle que soit l'issue de cette double confrontation, la saison des Cullierans est d'ores et déjà une réussite.

Du côté de Lutry, l'objectif maintien est atteint. Dixièmes au classement final, les Lutriens évolueront encore en 2^e ligue la saison prochaine malgré une défaite 4 à 0 sur le terrain du FC Rapid-Montreux I lors de l'ultime journée.

3^e ligue, groupe 2 : les clubs de la région bien placés

Le FC Puidoux-Chexbres I a conclu sa saison en force en infligeant un sévère 6 à 0 au FC Saint-Légier, ce qui lui permet de terminer au 4^e rang. Derrière, Pully II s'est offert une victoire 2 à 1 contre le FC Crans IB et prend la 5^e place. Quant au FC Lutry II, battu 5 à 0 par l'ES Malley, il boucle le championnat au 6^e rang.

3^e ligue, groupe 3 : partage des points pour Haute-Broye, festival offensif pour Jorat-Mézières

Dans un match spectaculaire, l'AS Haute-Broye a fait match nul 4-4 contre le FC Iliria Payerne. De son côté, le FC Jorat-Mézières a régalé ses supporters en s'imposant 7 à 3 face au FC Prilly-Sports I. Les deux formations terminent respectivement aux 7^e et 8^e places.

4^e ligue, groupe 2 : première défaite du second tour pour Pully III

Invaincu jusque-là lors de la phase retour, Pully Football III a vu sa série s'arrêter face au FC Turc Lausanne. Les coéquipiers de Fabian Grimm se sont inclinés 6 à 1 mais conservent une belle 5^e place au classement final.

4^e ligue, groupe 3 : relégation pour Haute-Broye II

L'AS Haute-Broye II n'a pas réussi à éviter la descente. Battue 4 à 1 par le FC Echandens I lors de la dernière journée, la formation broyarde termine à la dernière place du classement et retrouvera la 5^e ligue la saison prochaine.

4^e ligue, groupe 6 : une fin de saison compliquée pour Puidoux-Chexbres II, le FC Vignoble II 4^e

Le FC Puidoux-Chexbres II conclut son champion-

nat sur une note particulièrement difficile. L'équipe a déclaré forfait lors de ses trois dernières rencontres, ce qui entraîne une relégation en 5^e ligue.

Les hommes de Christopher Schwindt se sont inclinés sur le score de 2 à 1 face au FC Rapid-Montreux. Cette ultime défaite ne ternit toutefois pas leur belle saison. Il leur aura manqué six points pour décrocher une place en finales de promotion.

5^e ligue, groupe 4 : Jorat-Mézières II finit dans la première moitié du tableau

Grâce à une victoire 3 à 2 obtenue le week-end dernier face au FC Etoile-Broye III, le FC Jorat-Mézières II termine sa saison au 6^e rang. Une position qui récompense une campagne globalement solide.

2^e ligue inter : Pully Football I bien finir avant les vacances

Les Pulliérans ne sont pas encore en vacances. En effet, le championnat de 2^e ligue inter ne se terminera que la semaine prochaine. Vainqueurs 2 à 1 ce week-end face à Urania Genève Sport, ils occupent actuellement la 5^e place du classement.

Les coéquipiers de Flavio Saldini concluront leur championnat à domicile contre FC Vernier. Ils disputeront ensuite l'ultime rencontre de leur saison lors du dernier tour qualificatif pour la Coupe de Suisse face au FC Cugy-Montet-Aumont-Murist. Cette rencontre se jouera le 20 juin sur le terrain de l'équipe fribourgeoise.

Alors que les prochaines semaines seront dédiées aux finales de promotion du FC Vignoble I, les autres équipes peuvent désormais profiter d'une période de repos bien méritée.

Les amateurs de football auront, quant à eux, l'occasion de suivre la Coupe du monde avant de se tourner vers la préparation de la prochaine saison.

Texte Jérôme Marendaz



Luca Sidoti et son équipe finissent 5^e

Oron

La balade des 11 comme 1

Dimanche dernier les communes, faisant partie d'Oron, ont à nouveau organisé la « balade des 11 comme 1 », le temps était clément ni trop chaud ni trop froid.

Comme chaque deux ans depuis quelques années, les 11 communes d'Oron-la-Ville ont organisé cette balade qui pouvait se faire à pied, avec plusieurs itinéraires proposés, mais aussi à vélo, en bus ou retro bus ou encore en voiture.

Ceux qui arrivaient à compléter la visite à toutes les communes participaient à un tirage au sort pour gagner un « sac de sport garni ».

Chaque village proposait un menu spécial pour le repas

du midi et les marcheurs et autres participants ont pu ainsi choisir leur repas préféré.

Cette année le thème de la journée était les Mines de charbon en souvenir du passé régional, le syndic Olivier Sonnay, nous a aussi appris que son papa est le dernier mineur encore vivant à avoir travaillé dans ces mines autours d'Oron-la-Ville.

La journée a été belle et les participants avaient le sourire aux lèvres, pensez à y participer dans deux ans.

Texte et photos
David Wägli / © DAL-photos



Discussions, bonne ambiance et pas de pluie, tout était réuni pour une belle après-midi



Le retro bus faisait la navette entre les communes



Frédéric Boudry, président de l'association CPaMOR (Conservation du patrimoine minier d'Oron)



Antoine découvre son joli maquillage et en est ravi, sourires et beaucoup de mercis pour la maquilleuse



À pied, à vélo ou encore en bus, les participants étaient invités à passer dans tous les villages de la commune d'Oron



C'est le groupe «Les Etourdyons» qui ont mis l'ambiance avant et après la partie officielle

Publicité

ACTION du jeudi 11 juin 2026 au mercredi 17 juin 2026

Coca-Cola Classic
6 x 1,5 litre

ou

Coca-Cola Zéro
6 x 1,5 litre

1/2 PRIX
7.20 au lieu de 14.40

Offre valable dans tous les Denner de Suisse

Lundi à vendredi: 8h-19h non-stop
Samedi 8h-18h non-stop
1610 Oron-la-Ville - Route de Lausanne 21
Tél. 021 907 64 10

DENNER PARTENAIRE

PROCHAINES ÉDITIONS

18 juin

25 juin

2 juillet

9 juillet

Livraison des textes **VENDREDI 16h** Délai supplémentaire sur demande
redaction@le-courrier.ch

Livraison des annonces **VENDREDI 12h**
LUNDI 12h si emplacement réservé avant vendredi
annonces@le-courrier.ch

ACTION du jeudi 11 juin 2026 au mercredi 17 juin 2026

Demi-crème Denner

UHT, 25% de matière grasse
2 x 500 ml

22%
4.10 au lieu de 5.30

Offre valable dans tous les Denner de Suisse

Lundi à vendredi: 8h-19h non-stop
Samedi 8h-18h non-stop
1610 Oron-la-Ville - Route de Lausanne 21
Tél. 021 907 64 10

DENNER PARTENAIRE